

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I- MATÉRIELS ET MÉTHODES

- I-1- CHOIX DU SUJET ET DE LA ZONE D'ÉTUDE
- I-2- PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE
- I-3- MÉTHODOLOGIE
- I-4- OBSERVATIONS ET LIMITES
- I-5- CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS

II- RÉSULTATS

- II-1- INÉGALITÉS SOCIALES VIS-À-VIS DE LEURS BESOINS ESSENTIELS
- II-2- COMPARAISON DES PROJETS PRÉFÉRENTIELS DANS LE CADRE DU BP

III- DISCUSSIONS

- III-1- ANALYSE DE LA CLASSIFICATION PAR LE DSBE
- III-2- LES DIFFICULTES DE FAIRE PARTICIPER TOUTES LES CLASSES
- III-3- L'INFLUENCE DES COMPORTEMENTS SUR LES PREFERENCES
- III-4- ADOPTER UNE CHRONOLOGIE ANALOGUE
- III-5- TENIR COMPTE DES RATIONALITÉS DES PLUS PAUVRES
- III-6- REALISER LE PROJET ADEQUAT AU DÉPIT DES CHOIX

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Figure 1 : Localisation de la commune rurale de Miantso	5
Figure 2 : Démarche générale des hypothèses	9
Figure 3 : Modèle d'un triangle rectangle.....	14
Figure 4 : Pourcentage des besoins essentiels à chaque ménage	19
Figure 5 : Courbe de Lorenz	22
Figure 6 : Proportion des ménages par quintile	25
Figure 7 : Pourcentage des préférences –quintile 1-	26
Figure 8 : Pourcentage des préférences –quintile 2-	26
Figure 9 : Pourcentage des préférences –quintile 3-	27
Figure 10 : Pourcentage des préférences –quintile 4-	27
Figure 11 : Pourcentage des préférences –quintile 5-	28
Tableau 1 : Lieux de recherche bibliographique	6
Tableau 2 : Résultats de stratification de la population.....	8
Tableau 3 : Désignation des indices	11
Tableau 4 : Classification par pourcentage successif.....	12
Tableau 5 : les caractéristiques des types d'infrastructures.....	16
Tableau 6 : Chronogramme des activités	18
Tableau 7 : Les proportions de <i>Ri</i> pour l'ensemble des ménages enquêtés	20
Tableau 8 : Résultats des Scores DSBE Cumulées pour chaque classe.....	22
Tableau 9 : Catégorisation des ménages par quintile	25

ACRONYMES

- 1- DSBE :** Degré de satisfaction pour les besoins essentiels
- 2- BP :** Budget participatif
- 3- PNUD :** Programme des Nations Unies pour le Développement
- 4- H1 :** Hypothèse 1
- 5- H2 :** Hypothèse 2

GLOSSAIRE

- Le principe du bien-être :** principe dans lequel se présente un état qui touche à la santé, au plaisir, à la réalisation de soi, à l'harmonie avec soi et les autres sur le plan social et économique. L'utilitarisme définit le bien-être comme la combinaison de plaisirs et de l'absence de peine, et prône la maximisation du bien-être général.
- La pertinence :** elle concerne la raison d'être du projet, le lien entre celui-ci et dans son intégralité, son environnement économique, social et politique, technologique, ou voire même culturel.
- La faisabilité :** elle indique si les objectifs du projet proposé par les paysans peuvent être réellement atteints en tenant compte du contexte, des moyens financiers de la commune ainsi que des objectifs prévus dans le plan du projet.
- La viabilité :** elle est définie comme la capacité d'un projet de continuer à générer des profits une fois que l'appui du programme SAHA aura cessé. Si un projet est limité dans le temps, ses bénéfices doivent continuer une fois que le projet aura été achevé.
- L'organisation :** il est impératif de vérifier, régulièrement, si l'organisation chargée de l'exécution du projet dispose des capacités et ressources nécessaires. Il est également recommandé de rendre compte si le mode d'organisation répondent aux exigences du moment et sont régulièrement réajustés en fonction des changements qui surviennent dans le contexte du projet.
- L'efficience :** on mesure l'efficience d'un projet par la balance entre le coût des investissements et les profits obtenus. Ainsi, le projet mis en œuvre est dit efficient s'il parvient à mener le maximum d'activités avec le minimum de moyens.
- L'efficacité :** ce concept détermine la mesure dans laquelle un projet atteint ses objectifs, en qualité et en quantité. Il s'agit du changement, positif ou négatif, direct ou indirect, prévu ou imprévu, voulu

ou pas voulu, produit par la réalisation d'une intervention. Il peut également être considéré comme un critère d'évaluation qui indique tous les effets d'une intervention dans différents domaines : financier, économique, social, culturel, institutionnel, environnemental.

- **Le coefficient de Gini :** une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée, développée par le statisticien italien Corrado Gini.
- **La courbe de Lorenz :** a été développée par Max O. Lorenz comme une représentation graphique des inégalités de revenu. Elle peut aussi servir à mesurer les inégalités de répartition d'un actif ou de toute autre distribution de richesse.

INTRODUCTION

Dans les pays en voie de développement tel que Madagascar, il existe actuellement plus d'1 milliard d'individus qui vivent dans l'extrême pauvreté. Tous les projets mis en œuvre pour le développement rural ont maintenant pour objectif la réduction de la pauvreté par différentes manières (*GILLIS ET AL, 2004*). Cette finalité n'est pas pour autant impossible car « à côté de cette privation matérielle, les parcours individuels deviennent de plus en plus aléatoires, en raison notamment d'incertitudes liées à la santé, à la propriété foncière et à la sécurité individuelle. Pourtant, l'amélioration des conditions de vie est lente et réversible » (*Groupe consultatif d'assistance aux pauvres, 2003*). Ces phénomènes sont difficiles à saisir, surtout dans leur dimension dynamique. Si de nombreux indicateurs de mesure de pauvreté ont été développés, il est nécessaire d'analyser davantage les interactions entre les processus de paupérisation et le principe du bien-être.

La pauvreté a été définie partout comme étant une situation où un individu manque un ou plusieurs éléments jugés essentiels pour qu'il vive décemment. Les éléments cités concernent le manque de nourriture, le manque de matériel agricole, le manque de terres agricoles, le manque de cheptel, la non-scolarisation, l'analphabétisme, le manque de bonne santé et le non-accès à l'eau potable.

« Le bien-être a été défini par opposition à la pauvreté. De façon générale, les dimensions les plus fréquemment citées pour définir la pauvreté ont été les mêmes que celles citées lorsqu'il s'agissait de définir le bien-être. » (*Programme des Nations Unies pour le Développement, 2007*) Cependant, les participants ont mis l'emphase sur une bonne alimentation, une bonne santé, les moyens financiers, l'habillement et la quiétude dans la communauté.

Une des approches adoptées par le programme SAHA a permis de reconnaître les besoins individuels de chaque ménage partant du principe de non-exclusion de tous paysans riches ou pauvres. Elle invite également à considérer la concentration des actions prioritaires, tant au niveau individuel que collectif, ainsi que le vécu et la perception des situations par les individus. Par conséquent, elle représente la possibilité pour les paysans de définir démocratiquement et concrètement l'affectation des fonds communaux dont le but est faire

INTRODUCTION

participer activement les citoyens à l'élaboration de la politique communale. C'est le processus budgétaire participatif communal. (*LIEBERHERR, 2003*)

En effet, le processus budgétaire participatif met au centre de toutes décisions la population. La réussite de ce processus dépend de la participation de tous les différents types d'acteurs. Mais cependant, ce système participatif tel qu'il est couramment pratiqué dans le cadre du programme SAHA, ne conduirait au final qu'à renforcer les positions acquises, et ce de différentes manières. En général, c'est la capacité, qu'ont les dispositifs de ce processus participatif de faire surgir et reconnaître le point de vue et les intérêts des plus faibles, qui est interrogée.

En prenant comme zone d'étude la commune rurale de Miantso, la problématique qui se pose est de savoir si le processus budgétaire participatif constitue un renforcement des inégalités sociales ? Les questions de recherche s'y rattachant sont :

- comment évaluer les disparités éventuelles entre les pauvres et les riches ?
- est-ce que la marginalisation de ceux que le débat ignore existe-t-elle vraiment ?

L'objectif général de cette étude est de mettre en place un budget participatif avec une participation légitime de tous les acteurs.

Comme objectifs spécifiques,

- déterminer l'état actuel des inégalités sociales en fonction des besoins essentiels quotidiens de chaque ménage,
- déterminer les caractères de cette marginalisation par rapport aux actions les plus prioritaires menées par le processus budgétaire participatif pour faire face aux contraintes socio-économiques de la commune.

Comme hypothèses de travail,

- le coefficient d'inégalité de Gini admet qu'il n'existe pas un écart important entre les pauvres et les riches.
- les préférences individuelles de chaque ménage aux actions les plus prioritaires sont unanimes quelque soit leur niveau de vie.

Et comme résultats attendus,

INTRODUCTION

- une catégorisation des ménages en fonction de leur satisfaction aux besoins essentiels quotidiens sera définie ;

- l'ordre de priorité aux besoins stratégiques de chaque ménage découlant des attentes du budget participatif sera déterminé.

Ce devoir contient ainsi 3 parties :

- La méthodologie a débuté par la délimitation du sujet et de la zone d'intervention. De plus, les méthodes de travail appropriées suivies des démarches de démonstration ont été établies afin de concrétiser la recherche et la synthèse bibliographiques.

- Les résultats concernent l'analyse des inégalités sociales vis-à-vis des besoins essentiels des ménages et l'analyse des projets préférentiels dans le cadre du processus budgétaire participatif.

- Les discussions et recommandations sont axées essentiellement sur les contraintes et les atouts de la méthode d'analyse des inégalités sociales et la participation de la population lors de l'élaboration du processus.

I- MATÉRIELS ET MÉTHODES

I-1- CHOIX DU SUJET ET DE LA ZONE D'ÉTUDE

Actuellement, afin de pallier cette pauvreté, le programme SAHA a décidé de mettre en œuvre l'élaboration du budget participatif consistant à un processus de planification, de mise en œuvre et de suivi budgétaires qui met les citoyens au centre du processus de décisions. « Il leur donne l'occasion de décider de l'allocation des ressources, de faire une priorisation des différentes politiques sociales de la collectivité locale et de contrôler l'exécution des dépenses ». (*LIEBERHERR, 2003*)

Chaque année, la commune détermine l'enveloppe budgétaire disponible. Les paysans se réunissent par fokontany et déterminent les priorités et les classent par ordre d'urgence. Des techniciens de la commune sont présents, uniquement pour répondre aux questions techniques. Un conseil consultatif, ou il y a un représentant des différents quartiers se réunit, centralise les priorités et fait une proposition concrète, en fonction du budget disponible. Au bout de ce processus, le budget est déterminé.

Grâce à ce mécanisme, les politiques menées par la collectivité locale sont plus conformes aux besoins et préoccupations des groupes les plus pauvres. La commune rurale de Miantso représente une des 3 communes pilotes en partenariat avec le programme SAHA. La zone d'étude sera définie ainsi.

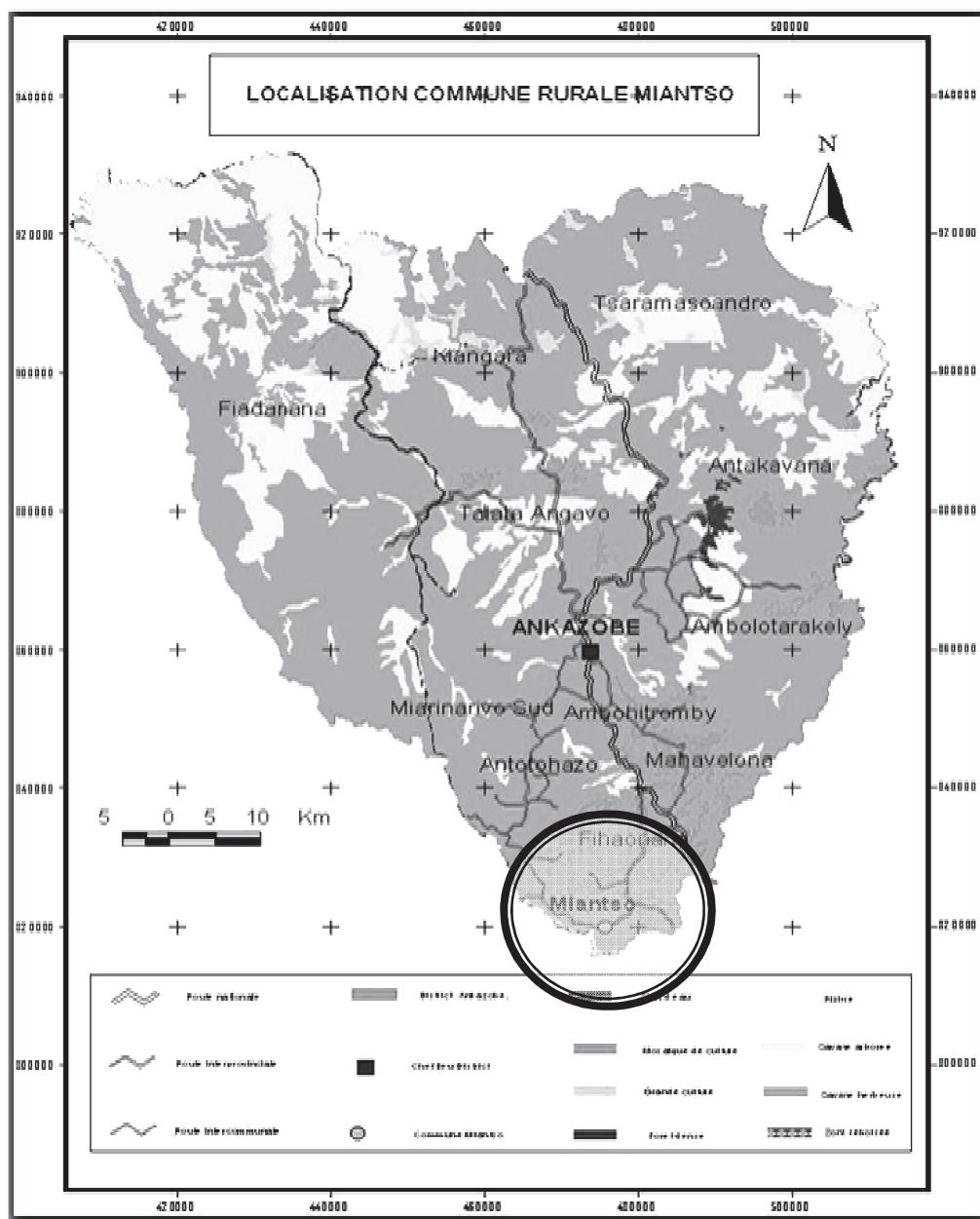
I-2- PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

La population est de 15 322 répartie en 2 610 ménages, à raison de 6 personnes par ménages, avec une densité de 54 habitants par km² (54hab/ km²). Les principales activités de la population sont essentiellement l'agriculture et l'élevage. 90% de la population active de la Commune sont des paysans agriculteurs et éleveurs tandis que les restent sont des employés de l'état ou des commerçants. La pêche est également une activité qui commence à se développer dans la Commune tandis que l'artisanat ne connaît pas encore un ressort particulier. (*Cf. ANNEXE I*)

La commune rurale de Miantso fait partie des 13 communes du district d'Ankazobe dans la région Analamanga. Elle se trouve à 65 km de la capitale, au PK 30 de la route nationale temporaire (RNT 36). C'est au niveau d'Ampanotokana PK 35 de la RN4 qu'on prend une bifurcation pour y parvenir. Elle est située à 30 km de cette bifurcation. Miantso

couvre une superficie totale de 285 km² avec 15 322 habitants. Les coordonnées géographiques sont de 18°43' latitude Est et 47°08' de longitude Sud, et a une altitude 1275 mètres. La figure 1 permet de situer la zone d'étude par rapport à la région d'Analambana.

Figure 1 : Localisation de la commune rurale de Miantso



Source : PCD Miantso, 2008

I-3- MÉTHODOLOGIE

I-3-1- RECHERCHE ET SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

La documentation est utilisée pour l'obtention des données d'ordre général. Elle sert généralement dans la conception et la mise en œuvre des enquêtes, outre la fonction de recouplement qu'elle remplit. Les lieux de recherche bibliographique sont cités dans le tableau 1 suivant.

Tableau 1 : Lieux de recherche bibliographique

LIEUX	COMMENTAIRES
Bibliothèque du Département Agro Management Antananarivo	Consultation des thèses de doctorat, des mémoires de fin d'études, des ouvrages et des rapports en relation avec le thème
Bibliothèque de l'École Supérieure des Sciences Agronomiques Antananarivo	Consultation des thèses de doctorat, des mémoires de fin d'études, des ouvrages et des rapports en relation avec le thème
Bibliothèque de SAHA Imerina Antananarivo	Consultation des ouvrages et des rapports de mission concernant le processus budgétaire participatif dans la région d'Analamanga
Cybercafé Antananarivo	Consultation des documents webliographiques

Auteur, 2011

Dans cette autre partie de la méthodologie, une synthèse bibliographique concernant le thème et ses composants est donnée. Le résumé est surtout axé sur une brève capitalisation des ouvrages et recherches qui ont été déjà été entreprises dans le cadre de ce thème, notamment les mots clés. Ces travaux sont énumérés en *Cf. ANNEXE II*.

I-3-2- COLLECTE DES DONNÉES

I-3-2-1- ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

Après identification des outils à utiliser pour le traitement des données et après concertation avec les responsables du programme SAHA, le questionnaire regroupe une série de questions concernant les besoins essentiels de chaque ménage et leurs attentes quant à la réalisation des actions prioritaires engendrées par la validation du budget participatif. Les questions sont semi-ouvertes afin d'obtenir des données quantitatives mais aussi qualitatives. Un exemple de ce questionnaire d'enquête se trouve en *Cf. ANNEXE IV*.

I-3-2-2- ÉCHANTILLONNAGE

Cette partie a pour finalité la représentation d'un ensemble de spécifications qui décrivent les unités d'échantillonnage et la stratification.

a- Unités d'échantillonnage et de référence

Pour pouvoir effectuer l'échantillonnage, la population doit pouvoir être divisée en un nombre fini d'unités distinctes et identifiables appelées unités d'échantillonnage. L'unité de référence est relative à l'unité sur laquelle on recueille des données auprès des répondants.

L'unité d'échantillonnage et de référence est le **ménage**. Pour recueillir ces données, les questions ne s'adressent pas à l'ensemble des membres du ménage, mais plutôt au chef du ménage ou tout autre membre du ménage qui peut répondre au nom du ménage.

b – Méthodes de stratification

« La stratification consiste à diviser une population en groupes relativement homogènes, appelés strates, puis à sélectionner les échantillons aléatoires dans chaque strate selon le nombre de degrés définis » (*Programme des Nations Unies pour le Développement, 2007*). Cela permet d'éliminer les échantillons qui produiraient des estimations aberrantes en assurant la représentation dans l'échantillon de tous les éléments de la population. Autrement dit, un échantillon doit être représentatif de la population dont il a été extrait.

Les critères de stratification sont de caractère géographique. Les strates sont donc composées par les **fokontany**. Les fokontany sont respectivement au nombre de 12 pour la commune de Miantso. Les strates sont résumées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Résultats de stratification de la population

COMMUNE	NOMBRE DE STRATES	REPRESENTATION PAR FOKONTANY	ÉCHANTILLON REPRESENTATIF	ÉCHANTILLON D'ENQUETE
MIANTSO	11	10	110	150
TOTAL DES ENQUETES VALIDES				100

Auteur, 2011

En résumé, il s'agit ici d'un échantillonnage aléatoire stratifié.

I-3-2-3- ENQUÊTE AUPRÈS DES PERSONNES RESSOURCES

Avec l'appui du questionnaire d'enquêtes, la méthode participative constitue la base de la méthodologie d'approche dans la réalisation du travail. Ceci a pour but de faire participer tous les groupes sociaux issus de différentes couches sociales existantes au sein de la commune et d'avoir aussi une nouvelle vision diversifiée. Une collaboration active des parties prenantes permet la fiabilité et la précision des données.

I-3-3- SAISIE ET VÉRIFICATION DES DONNÉES

I-3-3-1- MATÉRIELS

Les matériels utilisés pour l'analyse et le traitement des données sont énumérés comme suit :

- Logiciel de traitement de texte : *Microsoft Word 2007 sous Windows* dont le but est d'informatiser les données recueillies afin de les rendre palpables sous des supports écrits et électroniques

- Logiciel de tableur et statistiques : *Microsoft Excel 2007 sous Windows, XLStat 2008 sous Windows* dont le but est faciliter les calculs émis par la démarche méthodologique.

- Logiciels de système d'information géographique : *MapInfo 8.0 sous Windows* dont le but de fournir une carte approprié à la zone d'étude concernée.

I-3-3-2- APUREMENT DES DONNÉES

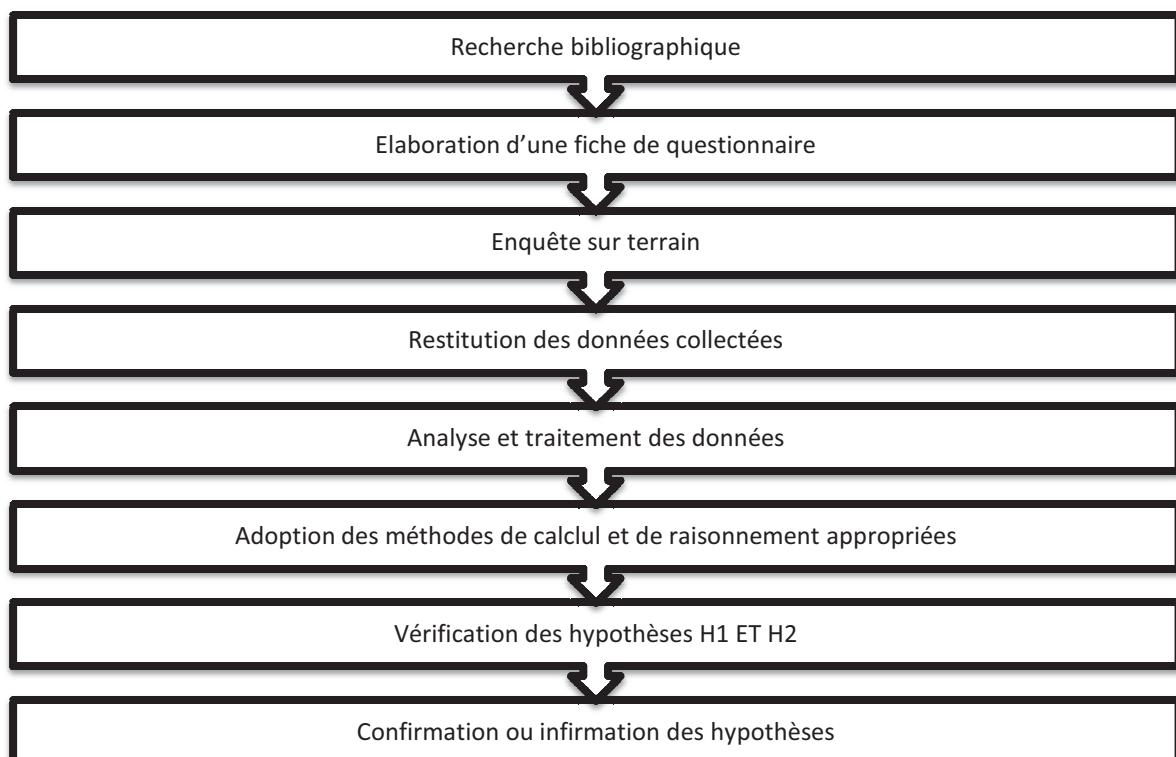
Le recueil des informations auprès des personnes ressources et des guides d'enquête est saisi par le biais du logiciel *Microsoft WORD*. Cette étape est inéluctable pour l'élaboration du livre, condition dans laquelle il doit être présenté en tant que travail de recherche scientifique.

Les données saisies sont ensuite sélectionnées afin de pouvoir définir une logique des données collectées. L'apurement consiste à effacer et à rectifier les contradictions entre les sources consultées tels que le guide d'enquête, la recherche bibliographique ou la consultation des personnes ressources.

I-3-4- ANALYSE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

C'est l'étape la plus marquante en matière de recherche. Son but est de confirmer que les résultats des données interprétées sont dignes de confiance et exacts. Le traitement de ces données par l'utilisation des divers logiciels de simulation a rendu plus rationnelle et compréhensible la lecture des informations collectées facilitant ainsi leurs interprétations à établir par la suite. Les démarches de vérification des hypothèses sont détaillées dans la partie suivante. Par contre la démarche générale aux hypothèses est définie comme suit, dans la figure 2.

Figure 2 : Démarche générale des hypothèses



I-3-4-1- HYPOTHÈSE 1 : le coefficient d'inégalité de Gini admet qu'il n'existe pas un écart important entre les pauvres et les riches.

Lorsque les participants ont été invités à identifier les caractéristiques qui permettent de distinguer un ménage pauvre d'un ménage non pauvre, il est apparu une forte convergence entre les dimensions de la pauvreté et les caractéristiques d'un ménage pauvre, d'une part; et entre les dimensions du bien-être et les caractéristiques d'un ménage non pauvre, d'autre part.

« Les caractéristiques ont été identifiées sur les plans de l'alimentation, du niveau de satisfaction des besoins essentiels, de l'habillement, des biens matériels, du cheptel, des moyens de production agricole, des terres, de la santé, de l'éducation et de l'habitat. »
(Programme des Nations Unies pour le Développement, 2007)

Lorsqu'il a été question de définir des indicateurs traduisant les besoins essentiels, les participants étaient capables de cerner au niveau de chacun des domaines identifiés sur la base d'études antérieures, les choses indispensables que tout ménage devrait avoir et dont aucun ménage ne peut se dispenser. Globalement, quels que soient le sexe, l'âge, le statut social, la région ou le milieu, les personnes ont une vision relativement homogène des besoins des ménages. Le critère de différenciation le plus significatif est la façon dont les groupes définissaient ces besoins.

a- DETERMINATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES BESOINS ESSENTIELS DE CHAQUE MENAGE

Afin de déterminer le coefficient de Gini, il a été indispensable de passer par une approche selon ces besoins afin de classer les enquêtés par score individuel S_i . La vérification de cette hypothèse a été faite selon la méthode DSBE ou Degré de Satisfaction des besoins essentiels *(Programme des Nations Unies pour le Développement, 2007)*. Les étapes à suivre sont énumérées comme suit :

- [1] Identifier les indicateurs de besoins essentiels cités par les ménages,
- [2] Fixer les indicateurs i cités par au moins 50% des interviewés, et afin de mieux se situer dans la démarche méthodologique, les besoins essentiels sont notés par des indices de A à S, tel indiqué dans le tableau 3.

Tableau 3 : Désignation des indices

INDICES	DESIGNATIONS
A	Besoins en Médicaments
B	Besoins en Logements
C	Besoins en Habits
D	Besoins en Voyages
E	Besoins en Scolarisation
F	Besoins en Eau potable
G	Besoins en Riz
H	Besoins en Viande
I	Besoins en Café
J	Besoins en Tabacs
K	Besoins en Piles
L	Besoins en Bougies
M	Besoins en Charrette
N	Besoins en Bicyclette
O	Besoins en Terres
P	Besoins en Savons
Q	Besoins en Cheptel
R	Besoins en Produits de rente
S	Besoins en Bois d'énergie

Auteur, 2011

- [3] déterminer le **taux T** des interviewés qui considèrent l'indicateur i comme étant essentiel,
 [4] Calculer le **coefficients de pondération C_i** de l'indicateur i d'après la formule,

$$C_i = \frac{T}{100}$$

- [5] Déterminer les **réponses R_i** à chaque indicateur i avec,

$R_i = 0$ si l'indicateur n'est pas satisfait,

$R_i = 1$ si l'indicateur est satisfait,

- [6] Calculer le **score individuel O_i** établi à partir de chaque *indicateur i* d'après la formule,

$$O_i = C_i \cdot R_i$$

- [7] Déterminer le score DSBE est défini par la formule suivante,

$$S_i = Score\ DSBE = \frac{\sum_{i=1}^n C_i \cdot R_i \times 100}{\sum_{i=1}^n C_i} = \frac{\sum_{i=1}^n O_i \times 100}{\sum_{i=1}^n C_i}$$

avec n = nombre d'indicateurs applicables. Plus le score DSBE d'un ménage est faible, plus le ménage est pauvre.

b- DETERMINATION DU COEFFICIENT DE GINI

Le coefficient de Gini varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les niveaux de vie seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous ces niveaux sauf un seraient nuls. L'inégalité est d'autant plus forte, que l'indice de Gini est élevé.

[9] Ranger ensuite les scores individuels DSBE S_i par ordre croissant et regrouper en classes par ordre croissant présentés dans le tableau 3.

Soient,

C= Classes par score individuel DSBE par ordre croissant

P= Population enquêtée

a = Pourcentage successif

C_a= Cumul des scores DSBE S_i par classe

$$C_a = \sum_{a=1}^n S_i$$

Le tableau 4 présente la catégorisation des individus par pourcentage successif a.

Tableau 4 : Classification par pourcentage successif

CLASSE	a (%)	COMMENTAIRES
1	10	Représente 10% des ménages ayant les plus faibles S_i
2	20	Représente 20% des ménages incluant classe 1 et ayant les plus faibles S_i à part classe 1
3	30	Représente 30% des ménages incluant classe 1-2 et ayant les plus faibles S_i à part classe 1-2
4	40	Représente 40% des ménages incluant la classe 1-2-3 et ayant les plus faibles S_i à part classe 1-2-3
5	50	Représente 50% des ménages incluant la classe 1-2-3-4 et ayant les plus faibles S_i à part classe 1-2-3-4
6	60	Représente 60% des ménages incluant la classe 1-2-3-4-5 et ayant les plus faibles S_i à part classe 1-2-3-4-5
7	70	Représente 70% des ménages incluant la classe 1-2-3-4-5-6 et ayant les plus faibles S_i à part classe 1-2-3-4-5-6

		part classe 1-2-3-4-5-6
8	80	Représente 80% des ménages incluant la classe 1-2-3-4-5-6-7 et ayant les plus faibles S_i à part classe 1-2-3-4-5-6-7
9	90	Représente 90% des ménages incluant la classe 1-2-3-4-5-6-7-8 et ayant les plus faibles S_i à part classe 1-2-3-4-5-6-7-8
10	100	Représente 100% des ménages

Auteur, 2011

[10] Relier la suite des points représentant la progression de la fonction **cumul des scores individuels DSBE d'une classe donnée** (*y en ordonnées*) lorsque la variable **effectif de la classe** (*x en abscisses*) augmente.

La variable *x* a pour suite de valeurs les effectifs des classes successives, c'est-à-dire les pourcentages successifs de **a**. La fonction *y* a pour valeurs la suite des cumuls de DSBE des classes successives, cumuls exprimés en pourcentage, du DSBE total de la population.

[11] Relier alors les points successifs (*x,y*). Par convention, le premier point est (0,0). Cette courbe est appelée **courbe de Lorenz** de la population considérée. La courbe de Lorenz est utilisée pour calculer le coefficient de Gini. Par ailleurs, plus la courbe de Lorenz s'approche de la droite des scores DSBE égaux, plus l'inégalité est réduite.

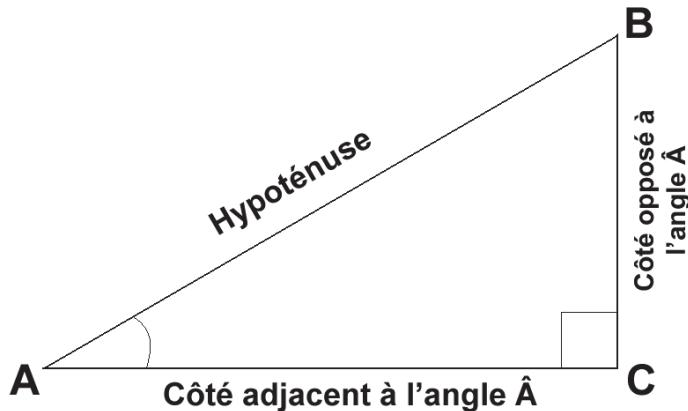
[12] Avec l'aide de Microsoft Excel, déterminer une courbe de tendance polynomiale d'ordre 2 dont le modèle d'équation est de type $y = mx^2 + nx + p$. Le coefficient de détermination R^2 , les valeurs *m*, *n* et *p* se calculeront automatiquement.

[13] Déterminer le score moyen **q** de DSBE de toute la population enquêtée par la formule,

$$q = \frac{\sum \text{Score DSBE}}{\text{nombre des ménages enquêtés}}$$

[14] Sur le même repère que la courbe de Lorenz et par la même convention (0,0), tracer une droite des scores de DSBE égaux de la forme $y = qx$, elle constituera l'hypoténuse du triangle rectangle Z d'après la figure 3. Le côté adjacent varie de A à C dont les valeurs respectives sont 0 et 100.

Figure 3 : Modèle d'un triangle rectangle



Auteur, 2011

[15] Intégrer l'équation de l'hypoténuse et on obtient la forme suivante.

$$\int qx = \frac{q}{2}x^2 + Cte$$

[16] Intégrer l'équation de la courbe de Lorenz et on obtient la forme suivante

$$\int mx^2 + nx + p = \frac{m}{3}x^3 + \frac{n}{2}b^2x + px + Cte$$

[17] L'aire du triangle rectangle dont les bornes sont limitées par A et C tel décrite par la figure 3 est donc égale à une intégration définie de la primitive $\int x$.

$$AIRE DU TRIANGLE RECTANGLE = \int_A^C x$$

$$AIRE DU TRIANGLE RECTANGLE = F(C) - F(A) = \frac{1}{2}C^2 - \frac{1}{2}A^2$$

[18] L'aire de la lentille entre la droite des scores DSBE égaux et la courbe de Lorenz dont les bornes sont limitées par A et C tel décrit par la figure 3 est donc égale à la valeur de l'aire du triangle rectangle soustraite à une intégration définie de la primitive $\int mx^2 + nx + p$.

$$AIRE = AIRE DU TRIANGLE RECTANGLE - \int_A^C mx^2 + nx + p$$

$$AIRE = AIRE DU TRIANGLE RECTANGLE - (F(C) - F(A))$$

$$AIRE = AIRE DU TRIANGLE RECTANGLE - \left(\frac{m}{3}C^3 + \frac{n}{2}C^2 + C - \frac{m}{3}A^3 + \frac{n}{2}A^2 + A \right)$$

[19] Calculer le coefficient de Gini qui est égal au rapport de la forme

$$\text{Coefficient de Gini} = \frac{\text{AIRE}}{\text{AIRE DU TRIANGLE RECTANGLE}}$$

[19] Déterminer si l'hypothèse H1 est confirmée ou non.

I-3-4-2- HYPOTHÈSE 2 : les préférences individuelles de chaque ménage aux actions les plus prioritaires sont unanimes quelles que soient leur niveau de vie

L'existence des disparités entre les individus dans la population justifie la présence de divers comportements entraînant une multitude de préférences. Pourtant si ces disparités ne sont pas d'une importance capitale, alors les préférences devront être unanimes à l'endroit des projets à caractère social ou à caractère économique.

a- TYPOLOGIE DES MENAGES EN FONCTION DE LEURS SCORES DSBE

Afin d'aborder les différents comportements des acteurs, il a été utile de catégoriser la population enquêtée par quintiles. Le quintile est une portion de la distribution de fréquence contenant un cinquième du total de l'échantillon.

[1] Définir les 5 catégories de ménages comme suit (*Programme des Nations Unies pour le Développement, 2007*).

- Ménages du 1^{er} quintile : $0\% < S_i < 54\%$

Correspondant aux 20 % les plus pauvres,

- Ménages du 2e quintile : $55\% < S_i < 66\%$

Correspondant aux 20 % les moins pauvres,

- Ménages du 3e quintile : $67\% < S_i < 75\%$

Correspondant aux 20 % les moyennement riches,

- Ménages du 4e quintile : $76\% < S_i < 85\%$

Correspondant aux 20 % les plus riches,

- Ménages du 5e quintile : $86\% < S_i < 100\%$

Correspondant aux 20 % les extrêmement riches.

[2] Représenter graphiquement cette proportion de quintiles.

b- PREFERENCES DES PROJETS SELON LES INEGALITES SOCIALES

Le budget participatif est un instrument de démocratisation de la gestion publique, en permettant aux citoyens d'intervenir dans la politique communale qui les concerne afin de faire en sorte que la population participe activement à l'élaboration et au suivi de la politique communale qui la concerne.

La population précise ses priorités lors de réunions par fokontany. Les autorités communales sont présentes à ces réunions afin de fournir les informations légales, techniques ou financières. « En finalité, un comité de planification détermine le budget sur base des choix exprimés. Des réunions sont prévues pour évaluer la réalisation du budget participatif antérieur. » (GUEYE, 2008)

[3] Définir les différents types d'infrastructures mis en jeu. Afin de mieux cerner l'enquête, et après concertation avec les responsables de la Commune, les indicateurs sont présentés dans le tableau 4.

Tableau 5 : les caractéristiques des types d'infrastructures

TYPES D'INFRASTRUCTURES	CARACTERISTIQUES
SOCIALES	<ul style="list-style-type: none">- Dépôt de médicaments- Infrastructure scolaire- Centre d'alphabétisation- Electricité- Eau potable
ECONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none">- Mini-barrages- Périmètres irrigués- Marché- Mutuelle de crédit et d'épargne- Abattoir- Routes
MOYENS DE TRANSPORT	<ul style="list-style-type: none">- Taxi-brousse- Charrette- Pousse-pousse

Auteur, 2011

[4] Déterminer les préférences des infrastructures à réaliser pour chaque ménage à partir des catégories de quintiles définies dans [1].

Soient,

Projet 1 = Types d'infrastructures économiques

Projet 2 = Types d'infrastructures sociales

Projet 3 = Moyens de transport

[5] Représenter graphiquement chaque ratio de préférences par quintiles à l'aide d'un histogramme.

I-4- OBSERVATIONS ET LIMITES

I-4-1- ÉCHANTILLONNAGE

Dans le cas de notre enquête, la population cible celle pour laquelle on veut recueillir les données est normalement constituée de toute la population de la commune. Toutefois, certaines conditions particulières peuvent imposer des restrictions qui excluront une partie de la population cible qu'il est trop coûteux ou trop difficile d'atteindre.

I-4-1- RECUEIL DES DONNÉES

La méfiance envers les étrangers reste encore une contrainte très importante dans le recueil des informations. Les manques de connaissance et la faiblesse du niveau d'instruction de certains enquêtés ont quelquefois perturbées l'enquête sur lesquelles les questions sont reformulées afin que l'enquêté puisse comprendre. La durée a été donc insuffisante.

I-5- CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS

Le début du stage intervient une fois le thème de l'étude formulé et la décision de l'entreprendre prise. Elle correspond à la phase de mise en œuvre du stage sur terrain. Il s'agit d'entreprendre l'ensemble des activités selon le planning et l'échéancier des réalisations

Le chronogramme des activités a été établi comme indiqué dans le tableau 5.

Tableau 6 : Chronogramme des activités

Phases	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12 – S49
Recherche bibliographique												
Élaboration de guide d'enquêtes												
Enquêtes sur terrain												
Collecte et analyse des données recueillies												
Traitement et rédaction												

Auteur, 2011

Suite à la Recherche Action du 09 août 2011, l'élaboration du mémoire en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies en Agro Management a été réalisée sur une durée de 49 semaines, y compris la mission. La budgétisation de ce stage en partenariat avec le programme SAHA est référencée en *Annexe IV (Partie ASPECTS FINANCIERS)*.

II- RÉSULTATS

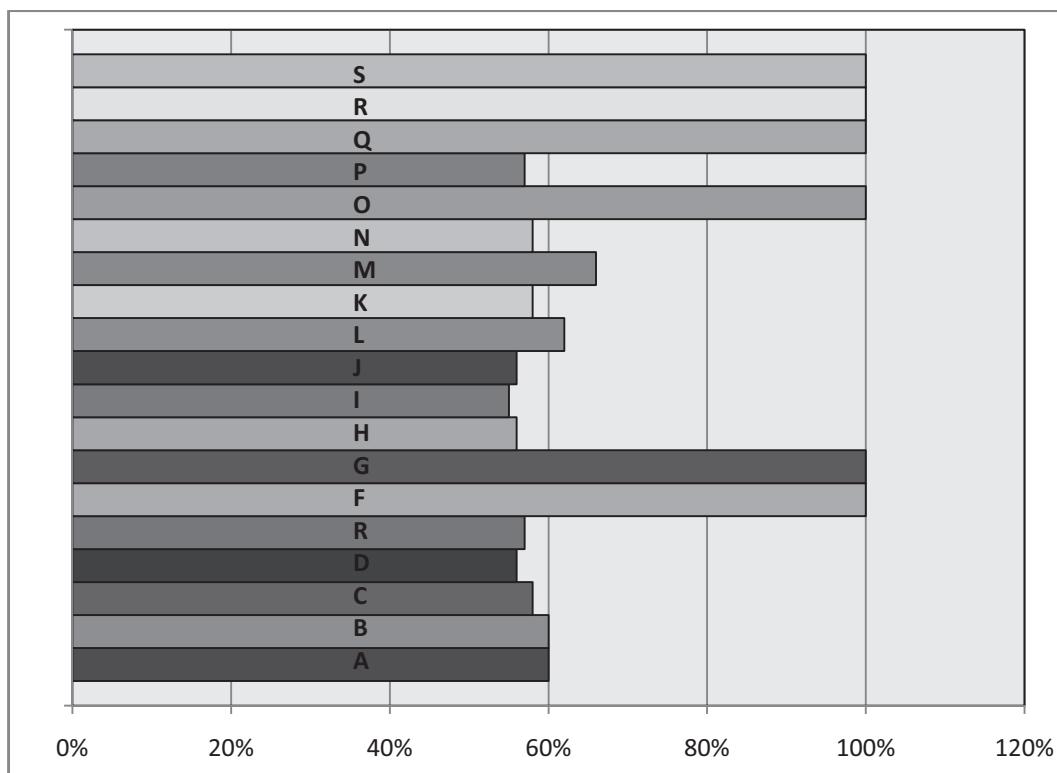
II-1- INÉGALITÉS SOCIALES VIS-À-VIS DE LEURS BESOINS ESSENTIELS

Cette analyse traitera en premier lieu la détermination du niveau de satisfaction des besoins essentiels de chaque ménage et en dernier lieu la détermination du coefficient de Gini.

II-1-1- NIVEAU DE SATISFACTION DES BESOINS ESSENTIELS DE CHAQUE MÉNAGE

D'après la fiche d'enquête, 19 indicateurs ont été mis à la disposition de l'enquêté. Les questions sont donc restées fermées, pour cause l'insuffisance de temps et de niveau d'instruction de leur part. Ces indicateurs cités par au moins 50% des enquêtés sont résumés dans la figure 3 suivante. Ces derniers jouent un rôle important dans l'économie de la commune, 90% de la population sont en effet des paysans.

Figure 4 : Pourcentage des besoins essentiels à chaque ménage



Auteur, 2011

Les taux **T** varient de 56% jusqu'à 100%, les résultats détaillés sont en annexe III. Par ailleurs, découlant de ces besoins, les réponses **R_i** sont représentés dans le tableau 7 suivant.

Tableau 7 : Les proportions de **R_i pour l'ensemble des ménages enquêtés**

INDICES	DESIGNATIONS	% SATISFAIT (R_i = 1)	% NON SATISFAIT (R_i = 0)
A	Besoins en Médicaments	36	64
B	Besoins en Logements	36	64
C	Besoins en Habits	54	46
D	Besoins en Voyages	56	44
E	Besoins en Scolarisation	53	47
F	Besoins en Eau potable	35	65
G	Besoins en Riz	48	52
H	Besoins en Viande	50	50
I	Besoins en Café	50	50
J	Besoins en Tabacs	51	49
K	Besoins en Piles	59	41
L	Besoins en Bougies	52	48
M	Besoins en Charrette	59	41
N	Besoins en Bicyclette	54	46
O	Besoins en Terres	71	29
P	Besoins en Savons	52	48
Q	Besoins en Cheptel	91	9
R	Besoins en Produits de rente	91	9
S	Besoins en Bois d'énergie	91	9

Auteur, 2011

On constate que Q, R et S possèdent des **R_i** très élevés. Avoir un cheptel, des produits de rente sont souvent des moyens essentiels satisfaits par l'ensemble des ménages puisque ces besoins sont souvent à la portée des portefeuilles ou tout simplement le fruit des héritages laissés. Quant au bois d'énergie, la coupe même intense est gratuite mais profite inexorablement à l'alimentation de chaque ménage telle que la cuisson, l'éclairage.

Les indicateurs F, A et B fournissent des **R_i** les moins élevés. Les causes sont multiples à ne citer que seul le chef lieu de Fokontany aussi appelé Miantso Lovasoa, possède des infrastructures en eau potable ; les médicaments sont difficiles à procurer malgré l'existence d'un centre de Santé de Base CSB, la rénovation ou la construction d'une maison reste défavorable à cause de la cherté des matières premières comme le ciment, le bois, le tôle et les accessoires tels les pommelles, les clous ou les marteaux. Par contre, les éleveurs

n’arrivent pas à acheter les médicaments et les vaccins et la seule solution est de tuer à temps les bétails.

Concernant les autres indicateurs comme G, H, I, J, K, L, P, la majorité des commerçants sont des détaillants ; il n’existe aucun commerçant grossiste au niveau de la commune. Un des problèmes des ménages est l’insuffisance des épiceries au niveau des fokontany, les gens ne trouvent qu’au chef lieu de la commune tous les besoins en produits de première nécessité.

Concernant K et L, l’électricité n’est pas encore installée dans la Commune de Miantso même s’il y a des sources d’eau exploitable en électrification comme la chute de Voloho fokontany Tafaina ; aussi, certains fokontany de la Commune tels Avaratrambato et Andrefambato se trouvent près de la ligne électrique des Communes voisines comme Andranovelona et Ampanotokana. La population utilise le plus souvent des piles pour les radios et de la bougie pour l’éclairage.

Par conséquent, les scores individuels O_i de chaque sont définis en annexe. Ils varient de 5,4 à 11,13. Le total des coefficients de pondération C_i est égal à 11,13. Le score DSBE S_i de chaque ménage varie ainsi de 42% à 100%. En d’autres termes, si un ménage réunit toutes les conditions, son score DSBE S_i sera de 100 %, le ménage sera très riche ; alors que si un ménage ne satisfait aucun des indicateurs, son score DSBE S_i sera de 0 %, le ménage n’est plus en état de survivre. Les résultats détaillés des scores DSBE de chaque ménage sont en *Cf. ANNEXE III.*

II-1-2- VALEUR DU COEFFICIENT DE GINI

Les classifications par pourcentage successif se résument tel décrit dans le tableau 8 qui suit.

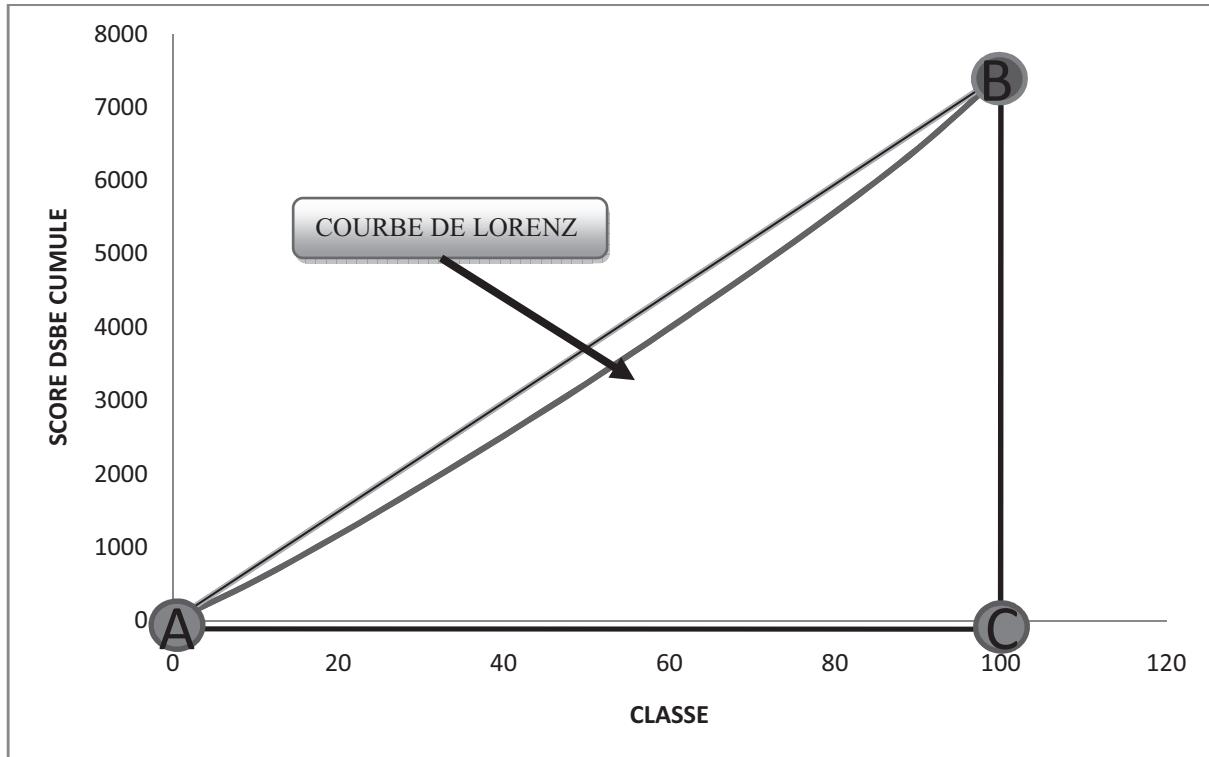
Tableau 8 : Résultats des Scores DSBE Cumulées pour chaque classe

CLASSE	a (%)	Cumul des scores DSBE S_i par classe C_a
1	10	549
2	20	1171
3	30	1835
4	40	2526
5	50	3242
6	60	3995
7	70	4768
8	80	5576
9	90	6441
10	100	7441

Auteur, 2011

Ces résultats, par conséquent vont donner lieu à la figure 5 suivante appelée la Courbe de Lorenz.

Figure 5 : Courbe de Lorenz



Auteur, 2011

Le score moyen q de DSBE est de **74,41**. En d'autres termes, Miantso n'aurait ni pauvre ni riche dans le recensement de la population si chaque ménage avait le même score DSBE.

L'aire du triangle rectangle est limitée par les 3 segments rouges dont la valeur est de la forme : $AIRE Z = F(C) - F(A) = \frac{q}{2}C^2 - \frac{q}{2}A^2$. En définissant les bornes de cette primitive [A ; B], avec A= 0 et C = 100, l'aire a pour valeur **372050**.

L'équation de la Courbe de Lorenz s'établit en étant une courbe de tendance polynomiale d'ordre 2, comme suit avec un coefficient de détermination de $R^2 = 0,999$. Soient la valeur de **m = 0,187**, de **n = 55,18** et de **p = 0**.

$$y = 0,187 x^2 + 55,18 x$$

Soient y l'axe des ordonnées désignant le score DSBE cumulé, x l'axe des abscisses désignant la classe a . En intégrant cette fonction y , on obtient la primitive suivante.

$$\int 0,187x^2 + 55,18x = 0,0623x^3 + 27,59x^2 + C$$

Soit C la constante de la primitive. En définissant les bornes de cette primitive par $0 \leq x \leq 100$, l'intégration définie de cette primitive de la forme $\int mx^2 + nx + p$ est égale à $F(100) - F(0) = 338200$. L'aire de la lentille entre la droite des scores DSBE égaux et la courbe de Lorenz est donc égale à **33850**.

Le coefficient de Gini est donc égale à **0,09**. Le coefficient est donc proche de 0, ce qui signifie que l'écart de revenus entre les pauvres et les riches n'est pas considérable. En effet, on constate dans la Commune de Miantso que la population est presque homogène malgré quelques groupes exclus du coté Nord du Chef lieu de Fokontany, Miantso Lovasoa. A chaque enquête effectuée, on constate que la plupart des ménages est similaire du point de vue maison, bétail et obligations telles que les médicaments, les œuvres sociales.

Une des preuves les plus flagrantes de cet écart minime à mettre en exergue est que la majorité des maisons dans la Commune sont en terre ou en brique non cuite, la fabrication de brique cuite y est encore rare, soit environ 74%. Les chaumes sont très abondants tandis que les maisons en tôle ou en tuile sont moins nombreuses et se trouvent surtout dans le chef lieu de la Commune. (*Comité de développement communal, 2009*).

II-1-3- CONCLUSION PARTIELLE

D'après les résultats, l'hypothèse H1 qui affirme que le coefficient d'inégalité de Gini admet qu'il n'existe pas un écart important entre les pauvres et les riches est vérifiée. Cette hypothèse est donc confirmée.

Par contre, dans l'élaboration du budget participatif communal de Miantso, il a été nécessaire d'aborder les projets préférentiels qui devront être mis en œuvre, tout en se basant sur les inégalités sociales entreprises lors de leur analyse vis-à-vis de leurs besoins essentiels à chaque ménage

II-2- COMPARAISON DES PROJETS PRÉFÉRENTIELS DANS LE CADRE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE PARTICIPATIF

II-2-1- TYPOLOGIE DES MENAGES EN FONCTION DE LEURS SCORES DSBE

Selon la catégorie par quintile, les résultats sont présentés dans le tableau 9 suivant.

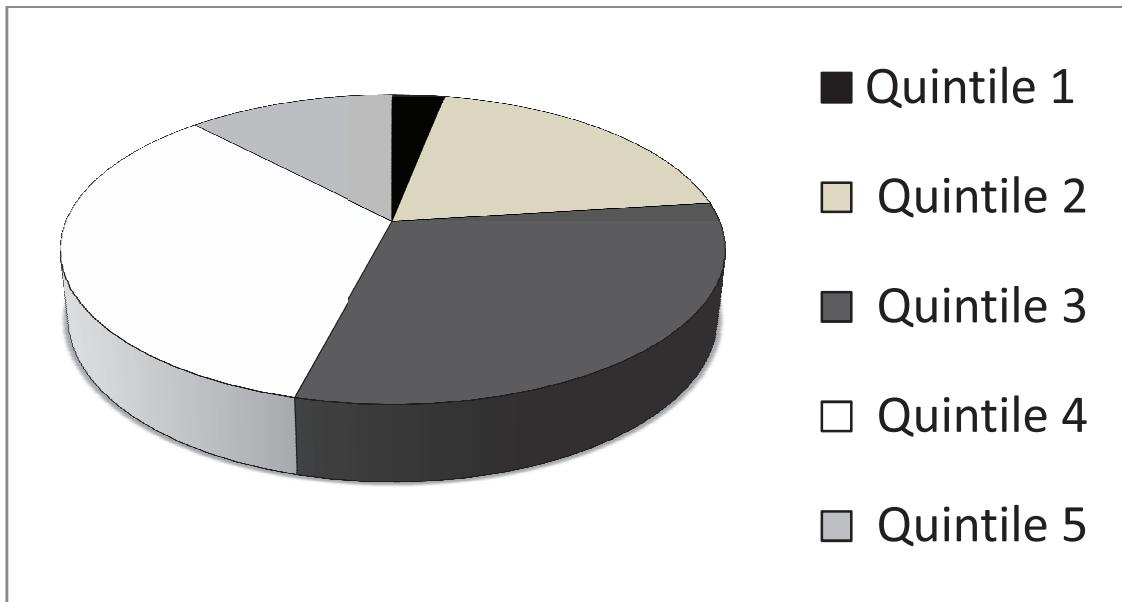
Tableau 9 : Catégorisation des ménages par quintile

QUINTILE	NOMBRE DE MENAGES	TAUX
Quintile 1	3	3%
Quintile 2	20	20%
Quintile 3	31	31%
Quintile 4	34	34%
Quintile 5	12	12%

Auteur, 2011

Les catégories par quintiles 3 et 4 constituent la majorité des ménages présents dans la commune de Miantso. Seule une faible partie de la population enquêtée fait partie des classes les plus pauvres. En partant sur la base de 100 enquêtés, on obtient la proportion approximative de la classification par quintiles de Miantso, représentée par la figure 6 suivante.

Figure 6 : Proportion des ménages par quintile



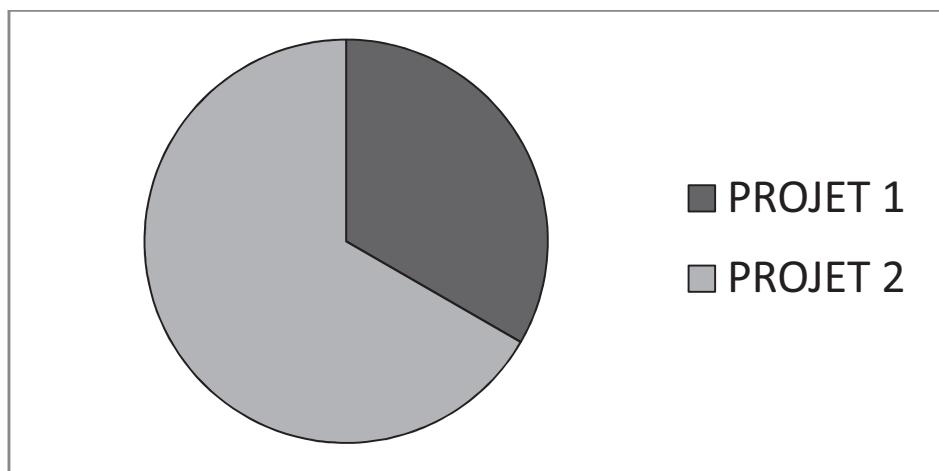
Auteur, 2011

Un coefficient d'inégalité de Gini de 0,09 ne veut pas autant dire qu'il n'existe pas des très riches et des très pauvres, mais dans la règle générale, cette différence reste minime. Les quintiles 1 et 5 sont peu nombreux, respectivement 3% et 12%.

II-2-1- RESULTATS DES PREFERENCES SELON LES INEGALITES SOCIALES

Les ménages répondent par ordre de priorité les projets qu'ils souhaiteraient que le budget participatif les rende réalisables (*Cf. ANNEXE VII*). Les pourcentages des préférences sont présentés dans les figures 7, 8, 9, 10 et 11 qui suivent, et ceci par ordre de catégories de quintiles.

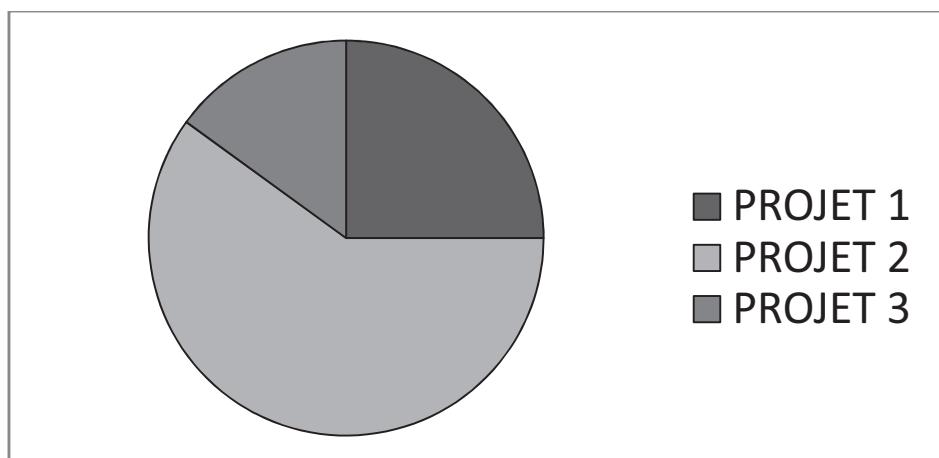
Figure 7 : Pourcentage des préférences –quintile 1-



Auteur, 2011

Sur 3 enquêtés, (02) ménages préfèrent la réalisation des projets sociaux au dépit d'un (01) ménage favorable aux projets économiques.

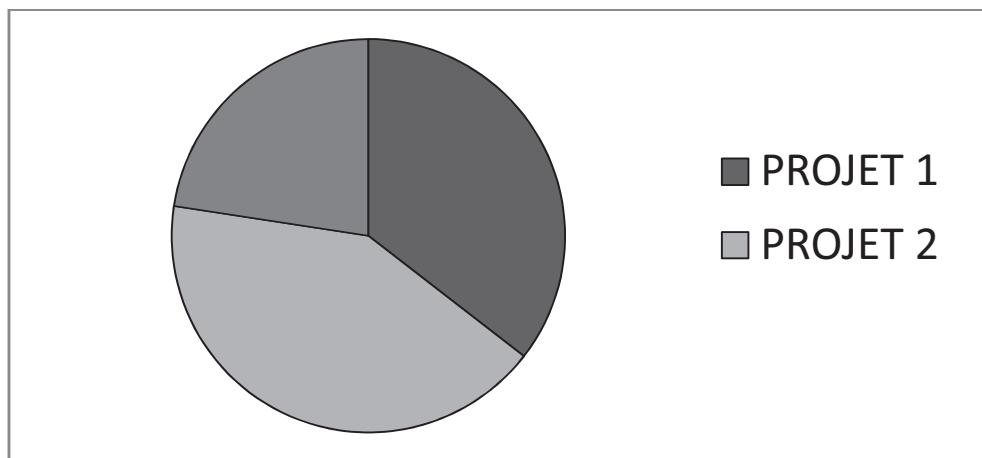
Figure 8 : Pourcentage des préférences –quintile 2-



Auteur, 2011

Sur 20 enquêtés, 12 ménages préfèrent la réalisation des projets sociaux au dépit de 03 ménages favorables aux transports et 05 aux projets économiques.

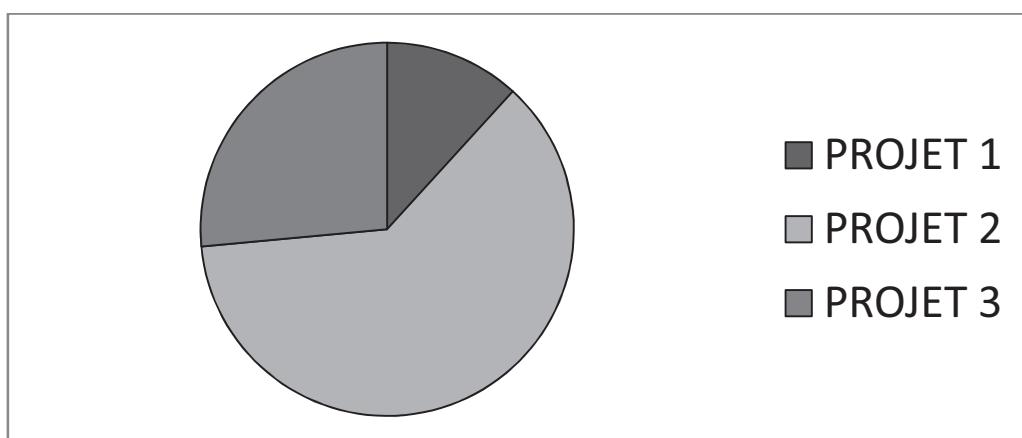
Figure 9 : Pourcentage des préférences –quintile 3-



Auteur, 2011

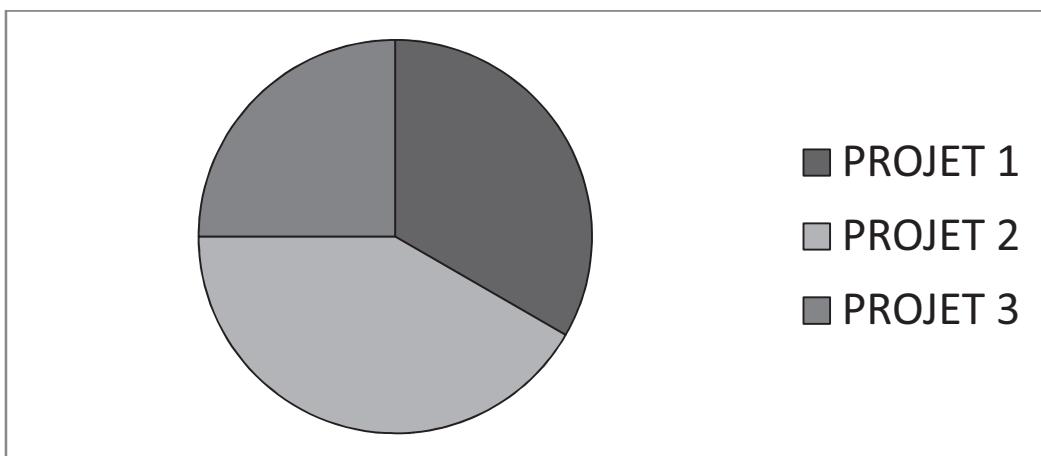
Sur 31 enquêtés, 13 ménages préfèrent la réalisation des projets sociaux au dépit de 07 ménages favorables aux transports et 11 aux projets économiques.

Figure 10 : Pourcentage des préférences –quintile 4-



Auteur, 2011

Sur 34 enquêtés, 21 ménages préfèrent la réalisation des projets sociaux au dépit de 09 ménages favorables aux transports et 04 aux projets économiques.

Figure 11 : Pourcentage des préférences –quintile 5-

Auteur, 2011

Sur 12 enquêtés, 05 ménages préfèrent la réalisation des projets sociaux au dépit de 03 ménages favorables aux transports et 04 aux projets économiques.

On constate à chaque catégorie de quintile que les projets 2 sont les plus représentées dans chaque figure. Dans la totalité, les préférences aux projets à caractère social sont de l'ordre de 54,6%, soit la moitié des préférences des personnes enquêtées sans distinction de catégories sociales (*Cf. ANNEXE VIII*).

II-2-1-1- Le besoin en eau potable

Cette ruée vers les infrastructures sociales est due en premier lieu à l'accès à l'eau potable. En effet, elle constitue un problème majeur qu'ils soient riches ou pauvres dans la majorité de la population à Miantso car les bornes fontaines et les puits ne recouvrent pas toute la Commune et les sources d'eau ne sont pas protégées de l'insalubrité.

En effet, ces points d'eau potable constitués par les puits et les bornes fontaines sont concentrés pour la majorité dans le chef lieu de fokontany, Miantso Lovasoa. De ces faits, seule une partie de la population jouit de l'accès à l'eau potable.

De ce fait, la majorité de la population de la Commune s'approvisionne auprès des sources ou rivières, des sources non potables. Par conséquent, la maladie de diarrhées sévit et les femmes perdent plus de temps pour aller aux sources d'eau (*Comité de développement communal, 2009*).

II-2-1-2- Le besoin en centre d'alphabétisation

Malgré l'inexistence des établissements scolaires dans quelques fokontany de la Commune, la majorité de la population d'âge scolaire vont à l'école soit un taux brut de scolarisation de 75%.

Le taux de réussite scolaire est faible en raison des problèmes d'ordre logistiques (insuffisance salles et anciennereté des salles de classes, insuffisance équipements et outils pédagogiques), de manque de ressources humaines surtout les enseignants. En conséquence, le niveau d'instruction de la population reste très bas ne dépassant pas le niveau primaire.

II-2-1-3- Le besoin en dépôt de médicaments

Dans la Commune de Miantso, il existe un CSBII qui a été le fruit de la collaboration avec FID (*Comité de développement communal, 2009*). Cependant, le CSBII connaît des handicaps où les équipements sont insuffisants ou défaillants surtout le groupe électrogène qui alimente en électricité le complexe. En outre, la population connaît des difficultés en termes d'approvisionnement en médicaments puisqu'on y recense qu'un seul dépôt de médicaments pour toute la commune en 2010.

II-2-3- CONCLUSION PARTIELLE

Bref, il ne faut pas négliger les autres projets à caractère économique ou concernant le transport, puisqu'ils sont tous des moteurs de développement pour la région. Aussi, au niveau de l'élaboration du processus budgétaire participatif, la population se concentrera davantage aux problèmes sociaux, et éliront certainement tous les actes y afférents, et ceci sans qu'elle soit riche ou pauvre.

Les préférences individuelles de chaque ménage aux actions les plus prioritaires sont unanimes quelles que soient leur niveau de vie, c'est-à-dire que la plupart des ménages optent pour la construction d'infrastructures sociales dans l'élaboration du budget participatif communal de Miantso. Ce qui sous-entend que l'hypothèse H2 est confirmée.

Ces résultats démontrent qu'il est fort probable que le développement des infrastructures sociales en général a un impact décisif sur les décisions prises lors de la réunion du 26 juin où toute la population se doit d'être présente pour voter les projets à mettre en œuvre. Pourtant, bien des cas précis montrent que chaque ménage tire bénéfice pour chacune de ses actions, ou tout simplement que ces dernières résultent d'un type de comportement établi par leur niveau de vie.

III-DISCUSSIONS

III-1- ANALYSE DE LA CLASSIFICATION PAR LE DEGRÉ DE SATISFACTION DES BESOINS ESSENTIELS

Comme toute méthode, celle du DSBE a ses propres avantages et ses propres inconvénients.

III-1-1- Les avantages de la classification par la méthode DSBE

Il est inutile de fixer le seuil pour déterminer la pauvreté. Les résultats du score DSBE ne sont pas régis par l'aptitude monétaire mais par la satisfaction du bien-être du ménage. Plus les besoins du ménage sont satisfaits, plus la chance d'appartenir à une classe riche est grande. En définissant les scores individuels, chaque ménage est représenté de manière unanime. D'ailleurs, la finalité de cette méthode est similaire à celle de l'analyse factorielle par correspondances AFC ou de l'analyse des composantes principales ACP pour choisir les besoins les plus explicatifs du phénomène de la pauvreté.

Cette méthode permet aussi d'analyser de manière approfondie la situation alimentaire des ménages. Elle est donc très utile pour les études nutritionnelles. Les études réalisées ont montré une corrélation positive entre la consommation totale ou les dépenses sur certains groupes d'aliments spécifiques et l'insécurité alimentaire. (*Programme des Nations Unies pour le Développement, 2007*)

III-1-2- Les contraintes de la classification

III-1-2-1- Le principe de la gratuité

L'influence du choix des ménages relève souvent de l'accès aux ressources d'une part, qu'elles soient gratuites ou payantes et d'autre part, chères ou abordables. Que le ménage soit riche ou pauvre, l'accès gratuit et abordable des ressources constitue toujours des besoins essentiels satisfaits tels que l'accès à l'eau potable, les produits issus des récoltes. Il est à constater que la plupart des besoins non satisfaits est souvent due à des dépenses journalières comme l'achat de la viande, des transports, des habits ou la réhabilitation de logement, en résumé les produits de première nécessité. Dès que les ressources financières du ménage

entrent en jeu, les besoins essentiels liés sont insatisfaits. Le principe du bien-être de chaque ménage part donc du principe de la gratuité.

III-1-2-1- L'existence des besoins obligés

« Si l'existence d'inégalités de santé est connue, la méthode DSBE peine encore à identifier les mécanismes explicatifs, notamment parce qu'il reste difficile d'appréhender l'influence de situations de pauvreté sur la santé au cours de la vie » (*Programme des Nations Unies pour le Développement, 2007*). Un pauvre en bonne santé ne dépensera pas pour des médicaments à l'instar d'un riche malade, qui considérerait ces produits comme étant essentiels mais ne pourront pas être satisfaits s'ils dépassent leurs capacités financières.

III-1-2-3- L'influence de la saison

L'enquête a été menée au début du mois de Novembre, saison à laquelle les besoins de la population sont plutôt liés à la production agricole. Les besoins peuvent donc varier d'une saison à une autre. « La liste des besoins essentiels était influencée par les priorités saisonnières des ménages » (*Programme des Nations Unies pour le Développement, 2007*). En plus de cela, malgré l'implication de la crise politique sévissant maintenant à Madagascar, ces besoins sont en général orientés vers la nécessité voire la survie du ménage. « Dans des situations auxquelles ne font pas face les structures étatiques, comme dans le cas de bouleversements politiques, de crises sanitaires ou de dépression économique, certaines populations sont amenées à développer des stratégies d'adaptation pour contrer leur mise à la marge et parfois même assurer leur survie » (*DUCLOS, 2002*).

III-2- LES DIFFICULTES DE FAIRE PARTICIPER ACTIVEMENT TOUTES LES CLASSES EXISTANTES DANS L'ÉLABORATION DU BUDGET

III-2-1- La prise de décision pendant la réunion influencée par les « bavards »

La réunion du 26 juin constitue la participation de tous les citoyens afin d'adopter les procédures d'élaboration du budget participatif. C'est lors de cette réunion, que la plupart des personnes prennent parole, ce sont les « bavards ». Ces derniers ne sont pas issus d'une seule classe, ils peuvent tant être riches que tant pauvres, mais souvent ils réclament la parole et

quelquefois, ils influencent la prise de décision des actions à réaliser. Les autres personnes de par leur comportement n'ont d'autres choix que d'accepter ces décisions. Pourtant, ce système constitue un renforcement de l'exclusion des personnes dont les préférences aux actions ne sont pas dévoilées.

III-2-2- La difficulté à la compréhension des procédures d'élaboration

L'argument renvoie ici à l'extrême sophistication de la plupart de ces procédures. Le niveau d'instruction prend ici un caractère substantiel quant à la compréhension des différentes manières d'agir pour la réalisation du budget participatif. Certains individus affirment que le processus budgétaire participatif s'apparente déjà à un système dans lequel tout est réglé, cadré, anticipé, scénarisé. (*LIEBERHERR, 2003*)

La part d'initiative laissée aux participants y est réduite au minimum. Tel est souvent le cas des débats publics du 26 juin que mettent en place les autorités, afin le plus souvent de se placer en position symbolique d'écoute, mais qui ne relèvent en aucun cas d'une participation authentique.

III-2-3- Le comportement des participants vis-à-vis de l'effet de Halo

Lorsque les personnes se proposaient d'évaluer, de classer ou d'assigner aux autres des traits de personnalité, des biais importants apparaissaient. Des traits qui semblaient être indépendants les uns des autres dans la vie se trouvaient en forte corrélation dans les classements des gens à propos des autres.

Dès le début d'un débat participatif, les riches sont toujours avantagés puisqu'ils sont physiquement attrayants par rapport aux autres voire une certaine forme de domination, et les classes pauvres les croient plus intelligents, capable de développer des arguments de taille à la prise de décision. Ce biais perceptuel est appelé l'effet de Halo. « En privilégiant certains types d'arguments propres aux riches, au détriment des modes de communication habituels des pauvres, le débat participatif est difficile lorsque l'on a des difficultés d'accès à la parole publique ». (*BLONDIAUX, 2007*)

III-2-4- Le problème de l'éloignement et de la disponibilité par rapport au lieu de réunion sur le budget participatif

La répartition spatiale de la population n'est pas uniforme dans la commune, les gens se concentrent en général dans les zones basses tandis que les zones en hauteurs sont moins peuplées. La forte concentration de la population se trouve à Talata Avaradrano avec 3120 habitants et qui est également le fokontany le plus vaste de la Commune ; Andraiso est le fokontany le moins peuplé avec seulement 310 habitants. Le problème de surpopulation ne se pose pas encore dans la Commune de Miantso.

Etant donné que la réunion a toujours lieu dans le chef lieu de Commune, atteindre le fokontany Miantso Lovasoa nécessite plusieurs heures de marches pour beaucoup d'habitants situés dans les villages et hameaux périphériques. Il y a outre les questions de disponibilité, les problèmes de coûts de déplacements en énergie, en temps, voire en argent. En effet, le terme déplacement implique une utilisation de ressources telles que la charrette, les frais de taxi-brousse ou tout simplement les dépenses alimentaires effectuées lors du parcours.

Ces facteurs éloignement et disponibilité concernent tant les pauvres que les riches. « Les fokontany sont reliés par des pistes ou sentiers mais 3km seulement sont accessibles par voitures et praticables pendant toute l'année, tandis que 35km sont praticables pendant la saison sèche ». (*Comité de développement communal, 2009*)

III-3- L'INFLUENCE DES COMPORTEMENTS SUR LES PREFERENCES

Même si les résultats dans la partie 2 démontrent que la majorité de la population accorde un avis favorable pour la construction des infrastructures sociales, il existe tout de même des différenciations au niveau de leurs choix. Cette différenciation est conséquente de leurs comportements et des retombées sociales des projets à mettre en œuvre.

En effet, 03 types d'acteurs sont présents selon les ressources à leur disposition : les acteurs stratégiques avec le plus de ressources, les acteurs pertinents et les acteurs secondaires (*HUFTY, 2007*). La plus grande majorité de la population, ceux qui appartiennent à la classe

pauvre, fait partie intégrante des acteurs secondaires. Les comportements des acteurs varient selon leur typologie. Ainsi, à chaque type d'acteur, des comportements différents sont présents.

III-3-1- Le comportement des pauvres

Les acteurs secondaires, situés à la base et constituant la classe défavorisée, adoptent généralement un comportement du type « homo socialis » (HUFTY, 2007). Ce type de comportement est dicté par une rationalité sociale dont les principales caractéristiques sont la vision à court terme, la préférence pour le social, soit la logique affective.

« L'homo-socialis » adopte cette stratégie pour plusieurs raisons : soit elle ne possède pas les moyens pour investir dans son exploitation, soit par ignorance, soit par nécessité. La vision du long terme est quasi absente dans ce type de comportement, poussé par le besoin qui recherche par nécessité. Dans ce sens, son premier souci est la satisfaction de ses besoins journaliers.

Bref, les pauvres sont des acteurs secondaires ayant un comportement homo-socialis et dont la stratégie se base sur le principe routinier. En effet, l'acteur se trouve dans une position dominée de façon à prélever un gain. Il se soumet à la règle hiérarchique et attend des retombées financières. (HUFTY, 2007)

III-3-2- Le comportement des riches

Par contre, la classe des riches n'ont qu'un unique objectif, obtenir le maximum de profit. La définition de leurs besoins est ainsi orientée vers des activités rémunératrices qui favorisent l'accroissement de leur exploitation et de leur richesse. Outre leurs richesses, ils possèdent le savoir et le savoir-faire, et maîtrise le sujet ainsi que son environnement qu'ils utilisent à des fins de pression et de manipulation.

La définition des choix des acteurs reposent sur leur logique et leur stratégie d'accumulation. Les stratégies des acteurs dans leur choix reposent sur la logique dans la définition des activités qu'ils jugent « rentable » pour eux.

III-4- ADOPTER UNE CHRONOLOGIE ANALOGUE QUANT A LA REALISATION DE L'ENQUETE

Si l'enquête devait être reproduite dans le temps, il est recommandé de la mener à la même période de l'année afin de contrecarrer l'effet des biais saisonniers potentiels sur les jugements des répondants. D'autres personnes ont évoqué le fait que chaque commune devrait avoir une liste de besoins essentiels qui lui soient propres. Cela impliquerait de calculer des coefficients de pondération qui seraient le reflet de leurs préférences. Au vu des résultats sur le pourcentage de personnes ayant reconnu les différents besoins comme étant essentiels, il semble y avoir une certaine homogénéité dans l'opinion publique.

Il est donc préférable de situer l'enquête lors du marché de la commune à Miantso Lovaso chef lieu de la commune et ouvert tous les jeudis. Ce marché constitue un point de rencontre et d'échange, donc un rôle tant culturel qu'économique. On y trouve surtout des biens de consommation et les produits agricoles des paysans locaux. En dehors des paysans locaux, une dizaine de commerçants venants de la capitale ainsi que des collecteurs utilisent ce marché communal tous les jeudis. (*Comité de développement communal, 2009*)

III-5- TENIR COMPTE DES RATIONALITES DES PLUS PAUVRES

Quels que soient les comportements à adopter, les craintes de l'individu vont en s'amoindrissant à mesure que son niveau de ressources s'élève. C'est lié au fait que la pauvreté ressentie par l'individu varie en fonction de ses ressources, matérielles notamment. (*POLERE, 2004*).

Comme il est dit auparavant, concernant le comportement des pauvres et des riches, il est impératif d'intensifier les communications (*GILLIS et al., 2004*) pour mieux informer la population sur l'importance du budget participatif, favorisant une meilleure adhésion au processus. Il faut surtout cibler les classes défavorisées d'après la théorie de Polère pour pouvoir intégrer leurs préoccupations et leurs besoins tout en tenant compte des autres facteurs de blocage tels l'éloignement et la disponibilité.

Cette intensification se repose donc sur 3 priorités :

- Faire mieux comprendre l'importance du processus budgétaire participatif en ciblant les relations avec les supports médiatiques tels les prospectus et les annonces par radio et télévision ;
- Véhiculer les informations et sensibiliser de manière continue la population par la méthode de porte – à – porte ;
- Animer le marché à l'aide des mégaphones sur les avantages du processus BP.

III-6- REALISER LE PROJET ADEQUAT AU DEPIT DES CHOIX ADOPTES PAR LES PAYSANS

Le budget participatif s'appuie sur 2 principes : d'une part, la possibilité pour tous les citoyens d'une participation directe, sans intermédiaire, en ayant le droit de débattre et d'analyser les orientations qui les concernent au niveau communal et d'autre part, la possibilité pour le citoyen de délibérer sur l'ensemble des dépenses publiques et sur les recettes. (*GUEYE, 2008*)

Même si les choix des paysans restent comme étant une imposition dans l'élaboration du processus budgétaire participatif, la réalisation de leurs projets préférentiels doit tenir compte de plusieurs facteurs. Ces derniers doivent être généralement considérés comme les plus importants dans la préparation, la gestion et l'évaluation d'un projet sur la base des résultats émanant de l'élaboration du budget participatif. (*BOUKHARI, 2005*)

Font partie de ces facteurs, la pertinence, la faisabilité, la viabilité, l'organisation, l'efficience et l'efficacité. Un cas concret, recensé en 2009 est la construction des 12 bornes fontaines dans le chef-lieu Fokontany de la Commune, Miantso Lovasoa. Divers projets sont entrés en concurrence, et malgré la nécessité de l'appropriation d'un nouveau pont reliant le Fokontany d'Andraiso au reste de la commune, seule la réalisation de ces bornes fontaines a été adéquate au budget communal. En effet, ce pont fait partie de la nécessité du Fokontany d'Andraiso, mais malgré son coût, sa construction n'a pas été adoptée lors de l'élaboration du BP.

Bref, même si les paysans de la Commune de Miantso Lovasoa n'ont pas espéré avoir de nouvelles bornes fontaines, les autorités ont défini leurs priorités sur la faisabilité et la viabilité de ce projet. Actuellement, ces bornes fontaines constituent la seule réalisation issue du processus budgétaire participatif durant ces 5 dernières années.

CONCLUSION

D'après les résultats, l'hypothèse H1 qui affirme que le coefficient d'inégalité de Gini admet qu'il n'existe pas un écart important entre les pauvres et les riches est vérifiée. Cette hypothèse est donc confirmée.

Les préférences individuelles de chaque ménage aux actions les plus prioritaires sont unanimes quelles que soient leur niveau de vie, c'est-à-dire que la plupart des ménages optent pour la construction d'infrastructures sociales dans l'élaboration du budget participatif communal de Miantso. Ce qui sous-entend que l'hypothèse H2 est confirmée.

Bref, le budget participatif est un processus de démocratie directe, volontaire et universel, au cours de laquelle, la population peut discuter et décider du budget et des politiques publiques. Mais la population de la Commune rurale de Miantso prend difficilement en compte l'intérêt général, ce qui l'intéresse c'est ce qui est proche de leur vécu.

Par ailleurs, il a été révélé que les organisations associatives contribuent beaucoup à la réduction de la pauvreté. En effet, quel que soit le type d'association présente dans une communauté, le nombre de pauvres y était moins élevé que dans une communauté qui n'en disposait pas, signe que la vie associative pourrait être utilisée comme leitmotiv dans la lutte contre la pauvreté.

Toutefois, quels seront les impacts si l'élaboration du processus budgétaire participatif se base sur la volonté des associations et non plus sur le choix individualiste de la population ?

BIBLIOGRAPHIE

- 1- ANDRIAMASINORO, T (2008). *L'exploitation de l'écrevisse au profit du parc national de Ranomafana*, Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur, Spécialisation Agro-Management, p. 95.
- 2- BLONDIAUX, L. (2007, Juin). La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. *Mouvements* (50), p. 10.
- 3- BORNE F., (1971). *Organisation des entreprises*, Paris, p. 217.
- 4- BOUKHARI, M. (2005). *Montage et Gestion de projets*. Manuel de formation, p. 15.
- 5- Comité de développement communal. (2009). *Plan de développement communal*, p.25.
- 6- DUCLOS, J. Y. (2002). *Pauvreté, bien-être social et équité : Mesure, impacts des politiques et estimation*. Québec: Laval, p.25.
- 7- DROYE I. : *Genre en action*. Bulletin n°02, Février 2004, p.4
- 8- GILLIS, M., PERKINS, D., ROEMER, M., & SNODGRASS, D. (2004). *Economie de développement* (Vol. 2). (D. B. s.a., Trad.) Bruxelles, Belgique: De Boeck Université, p.755.
- 8- Groupe consultatif d'assistance aux pauvres. (2003). *Outil d'évaluation de la pauvreté en microfinance*. Outil technique, p.20.
- 9- GUEYE, B. (2008). *Le budget participatif en pratique*. IED Afrique, p.21.
- 10- HUFTY, M. (2007). Proposition de mise en oeuvre du concept de gouvernance. *La gouvernance: vers un cadre conceptuel*, Genève, p.15.
- 11- INTERCOOPERATION : *Capitalisation des expériences en démocratie participative et gouvernance locale*. 2007, Programme SAHA, Antananarivo, p.35
- 12- INTERCOOPERATION : *Processus budgétaire participatif, Note thématique et capitalisation des expériences*. 2007, Programme SAHA, Antananarivo, p.35
- 13- LIEBERHERR, F. (2003, Février). *Le budget participatif: outil de démocratie participative*. (D. d. coopération, Éd.) Urban News , p. 3.

- 14- OUMOU, BAGAYOKO et SISSOUMA : *La Promotion des Femmes rurales dans les Collectivités territoriales*. 1998, Winrock International, p.29.
- 15- POLERE, C. (2004). *Les représentations sociales des risques : des rationalités multiples*. Millénaire, p.15.
- 16- Programme des Nations Unies pour le Développement. (2007). *Mesure de la pauvreté selon la méthode de degré de satisfaction des besoins essentiels*. PNUD, p. 73.
- 17- RAVELOSON R., (2007). *Analyse prospective des cultures vivrières et de l'élevage et stratégie de financement des activités agricoles pour l'atteinte d'un des objectifs du millénaire pour le développement, cas de la région Analamanga* : mémoire de fin d'études, Département AGRO-MANAGEMENT, p. 60.
- 18- ROUSSEAU P, (1990). *Théorie financière et décision d'investissement : Exercice et cas*, Paris : Economica. p. 78.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	2
ANNEXE II : SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE	9
ANNEXE III : RESULTATS DETAILLÉS DES CALCULS DES SCORES DSBE	11
ANNEXE IV : MODÈLE DE QUESTIONNAIRE	19
ANNEXE V : RAPPORT DE MISSION	20
ANNEXE VI : RECHERCHE ACTION	27
ANNEXE VII : ORDRE DE PRIORITÉ DES CHOIX	34
ANNEXE VIII : POURCENTAGE DE PREFERENCES PAR QUINTILE	36

ANNEXE I : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

1- MILIEU PHYSIQUE

Le relief de la Commune est caractérisé par une succession des collines entourées de pénéplaines et des surfaces planes. En ce qui concerne la pédologie, Miantso est en général constituée de sols ferralitiques sur les versants des collines, et des sols hydromorphes dans les bas fonds. En hydrographie, les lacs, les sources d'eau et les rivières sont des ressources potentielles exploitables dans la commune de Miantso. Deux rivières traversent la commune.

Le climat est typique du moyen-ouest de Madagascar. Elle est influencée directement par le régime climatique de la façade occidentale de l'effet de foehn. Ainsi, deux périodes caractérisent son climat:

- La période estivale chaude et pluvieuse comprise entre les mois Octobre et Avril
- La période hivernale sèche et fraîche entre Mai et Septembre

La durée de la période fraîche est de trois mois environ, soit les mois de juin, juillet et août, tandis que la période chaude, qui est caractérisée par une forte température, se situe aux mois d'octobre, novembre, décembre et janvier. La période entre les deux est la dite période intermédiaire.

La précipitation minimum est de 5,9 mm (mois de juin) tandis que le maximum est de 298,2 mm (mois de janvier). La précipitation moyenne annuelle tourne autour de 1491,6 mm. La précipitation totale est de 1491,6 par an. Les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars sont les plus pluvieuses de l'année où la précipitation est supérieure à 200 mm par mois (>200 mm/mois). Concernant les moyennes de température: la Température minimum est de 13,2°C et le maximum 25,8°C.

La température moyenne est de 19,5°C dans la commune. Le maximum absolu peut atteindre jusqu'à 33,3°C tandis que le minimum absolu est de 2,7°C.

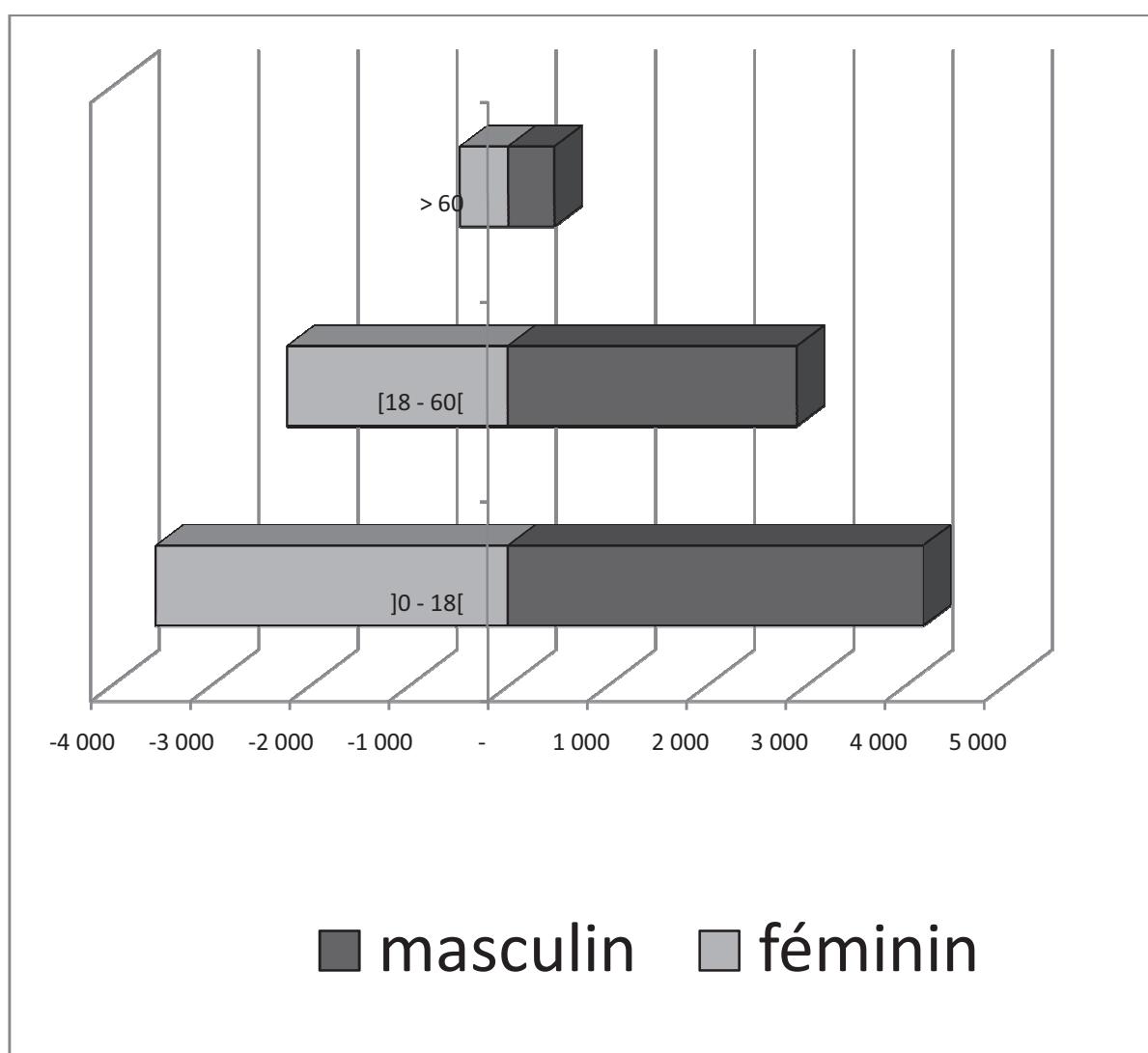
2- MILIEU HUMAIN

La population est de 15 322 répartie en 2 610 ménages, à raison de 6 personnes par ménages, avec une densité de 54 habitants par km² (54hab/ km²). L'effectif de la population féminine est plus élevé par rapport à celui du sexe masculin dont le sexe ration est comme suit

- Effectif du sexe masculin: 7 467 (47,69%)
- Effectif du sexe féminin : 8 192 (52,31%)

En outre, la structure de la population par tranche d'âge met en évidence que 61% de la population sont des jeunes moins de 18 ans, ce qui caractérise une population relativement jeune.

Figure 1 : Pyramide des âges



Auteur, 2011

Le taux d'accroissement de la population ne cesse de diminuer durant les trois dernières années, ce taux est de 1,78% en 2006, 1,48% 2007 et 1,34% en 2008. En effet, le

taux de mortalité est faible, de l'ordre de 0,55% si le taux de natalité est de 1,89 pour l'année 2008.

3- MILIEU SOCIOCULTUREL ET CULTUEL

3-1-EDUCATION ET SANTE

Le taux d'analphabétisation des adultes est de 30% dont 50% femmes et 50 % hommes. 01 CEG dans le chef lieu de la Commune et quelques EPP dans les fokontany assurent l'éducation. Neuf (9) fokontany parmi les douze (12) sont dotés d'établissements scolaires publics.

Il existe 19 établissements scolaires privés dans la Commune dont 16 écoles primaires et 3 écoles secondaires. Le taux brut de scolarisation est de 75%. Il est à noter, cependant que les types d'écoles comme les centres de formations professionnelles n'existent pas encore dans la Commune. Les CSB I et II sont présents pour la santé.

3-2- US ET COUTUMES/RELIGION

La majorité de la population respecte les coutumes traditionnelles malgaches. Les jours fastes ou néfastes notamment le mardi et le jeudi sont encore respectés dans certaines localités de la Commune.

3-3- RELIGION

Il existe différentes institutions religieuses telles que la religion catholique, protestante, Luthérienne, Adventiste, Apocalypse, pentecôtiste, Jesosy mamonjy, Ara-pilazantsara et FM FOI.

4- MILIEU ECONOMIQUE

Les principales activités de la population sont essentiellement l’agriculture et l’élevage. 90% de la population active de la Commune sont des paysans agriculteurs et éleveurs tandis que les restent sont des employés de l’état ou des commerçants.

La pêche est également une activité qui commence à se développer dans la Commune tandis que l’artisanat ne connaît pas encore un ressort particulier.

4-1- AGRICULTURE

L’agriculture est la principale activité de subsistance dans cette commune qui dispose d’une vaste superficie d’espaces cultivables de 7369 ha avec 6369 ha cultivés dont 5472 ha sont affectés pour le riz. Seules 64% des surfaces cultivables sur tanety sont exploitées, soit une disponibilité en termes d’espace.

Ce qui est à noter, c’est que, la conséquence des activités des feux de brousse fait diminuer la fertilité des sols entraînant ainsi un faible rendement Agricole et surtout une faible superficie de terrains cultivés. A part le paddy, les principaux produits sont le maïs, des fruits et légumineuses telles les bananes, mangues, ananas, avocats, haricot, « voanjobory », et légumes, d’autres cultures de subsistance comme le manioc, les patates douces et les pommes de terre, des produits industriels tels la canne à sucre et l’arachide et aussi le café.

Il est à noter que la commune dispose encore de surfaces non négligeables de terrain de culture aménageable (source : PCD, 2010).

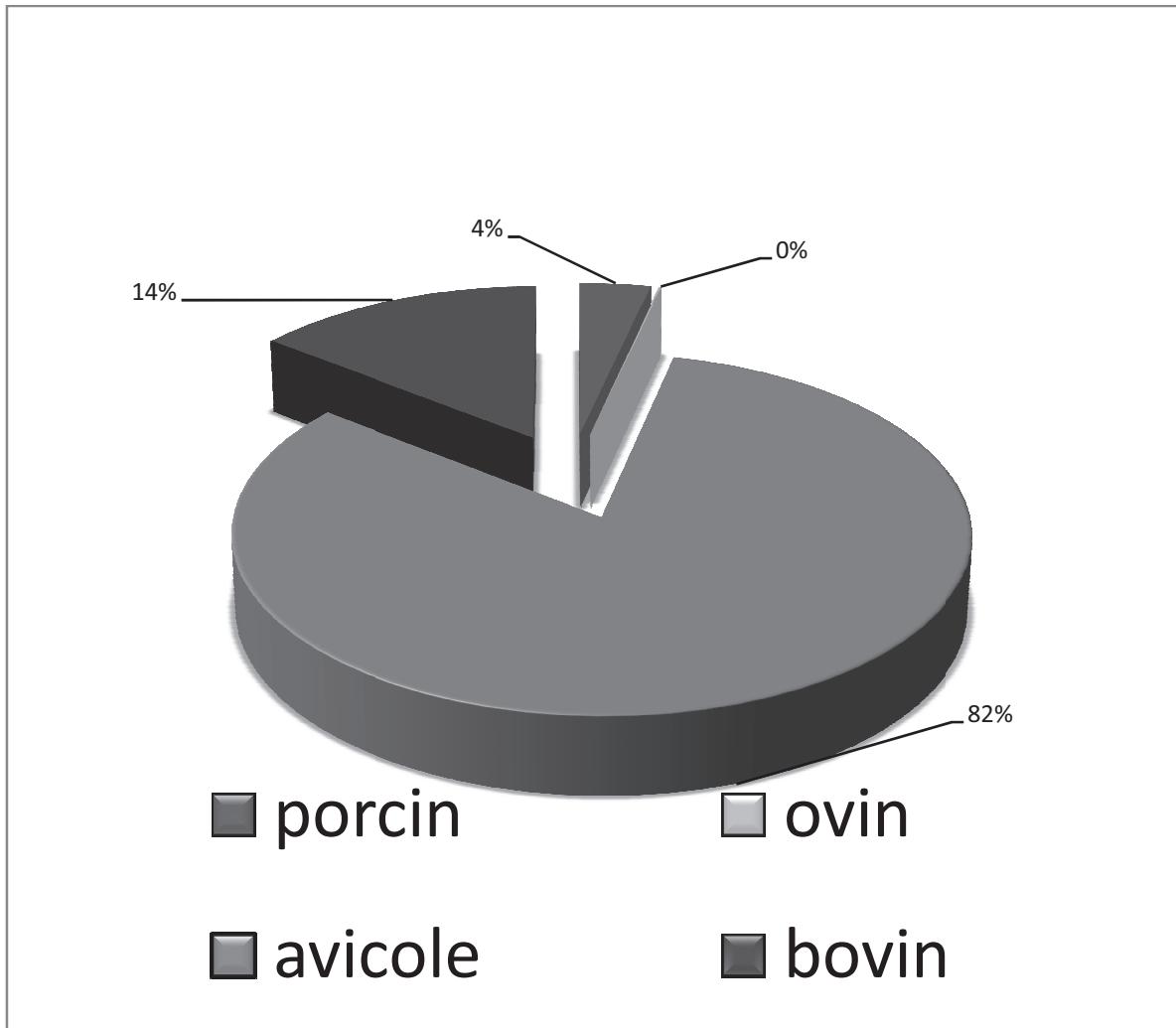
4-2- ELEVAGE

L’élevage est aussi une activité importante dans la commune et les paysans en procurent une ressource financière non négligeable. Le petit élevage (notamment le poulet gasy et le canard) est le plus développé mais on y pratique aussi l’élevage extensif de bovidés, de porcs et de mouton.

La commune approvisionne la capitale essentiellement en produits de petit élevage. Cependant, il ne faut pas laisser sous silence qu’en dehors du problème d’insécurité, des vols, les éleveurs locaux rencontrent pas mal de problèmes liés à l’élevage comme : le manque d’encadrement technique, la prolifération des maladies. En outre, les éleveurs locaux ont en majorité un niveau de vie bas, principale contrainte pour le développement de l’élevage local.

Le nombre total de bovidés s'élève à 3 275 têtes. Les types d'élevages existants sont donnés comme suit selon la répartition par nombre de têtes.

Figure 2 : Types d'élevage



Auteur, 2011

L'élevage bovin occupe la seconde place dans l'élevage local.

5- ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

5-1- VEGETATION ET FORET

Les variétés de plantes et de forêts dans la Commune sont pauvres. La superficie forestière est de très faible étendue, faute d'exploitation et de gestion rationnelle forestière. Les feux de brousse sont fréquents et l'exploitation abusive de la forêt est importante pour la confection des charbons de bois et la recherche de bois chauffe.

On n'y trouve que des forêts dégradées et du reboisement de forêt d'eucalyptus couvrant le 95% de la superficie forestière de la commune.

La majeure partie de l'espace naturel de la Commune est prédominée par une savane herbeuse et « les taretra ». Les arbres fruitiers comme les manguiers, les goyaviers, et « les rotra » sont les autres variétés de plante qu'on y trouve.

5-2- PATURAGE, FEUX DE BROUSSE ET FEUX DE FORETS

La commune rurale dispose d'une vaste surface de pâturage qui compte 50% de sa superficie totale. Mais à cause des activités des feux de brousse, la superficie de cette surface de pâturage commence à diminuer.

Depuis cinq ans, les activités des feux de brousse ont diminué dans la Commune si on se réfère aux années précédentes. Si auparavant, les feux de brousse ont sévi les 80% de la superficie de la commune, actuellement la superficie ravagée par les feux de brousse a diminuée de 70 à 50%.

Les feux de forêt n'existent pas pratiquement dans la commune tandis que l'exploitation illicite de la forêt est très fréquente.

6- INFRASTRUCTURES

La Commune est desservie par la route nationale temporaire 36 (RNT 36) qui est praticable pendant toute l'année et facilite les échanges avec la Commune.

Les fokontany sont reliés par des pistes ou sentiers mais 3km seulement sont accessibles par voitures et praticables pendant toute l'année, tandis que 35km sont praticables pendant la saison sèche.

7- ASSOCIATIONS EXISTANTES DANS LA COMMUNE

20 groupements de paysans dans toute la Commune sont recensés, dont leurs activités sont axées surtout soit dans le domaine de l'agriculture ou l'élevage soit dans le domaine social.

Les partenaires sont le PSDR et le programme SAHA Imerina, FID, SEECALINE. Beaucoup ne sont plus fonctionnelles à cause du problème socio-organisationnel alors que leur présence au niveau de la commune constitue une force de mobilisation en matière de développement local.

ANNEXE II : SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

DESCRIPTION	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
Modèle de démarche méthodologique et mise en forme	ANDRIAMASINORO, T (2008). <i>L'exploitation de l'crevisse au profit du parc national de Ranomafana</i> , Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur, Spécialisation Agro-Management, p. 95.
Définition de la démocratie participative	BLONDIAUX, L. (2007, Juin). <i>La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Mouvements</i> (50), p. 10.
Modèle d'organisation des systèmes	BORNE F., (1971). <i>Organisation des entreprises</i> , Paris, p. 217.
Gestion des projets	BOUKHARI, M. (2005). <i>Montage et Gestion de projets</i> . Manuel de formation, p. 15. - Comité de développement communal. (2009). <i>Plan de développement communal</i> , p.25.
Description des systèmes de production de la commune de Miantso	COMITE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL : <i>Plan Communal de développement de la Commune Rurale de Miantso</i> . 2009, p.35
Recommandations sur l'intégration du genre dans le domaine professionnel	DROYE I. : <i>Genre en action</i> . Bulletin n°02, Février 2004, p.4
Définition du bien-être et de la pauvreté	DUCLOS, J. Y. (2002). <i>Pauvreté, bien-être social et équité : Mesure, impacts des politiques et estimation</i> . Québec: Laval, p.25.
Détermination des modèles et des théories sur l'économie en général	GILLIS, M., PERKINS, D., ROEMER, M., & SNODGRASS, D. (2004). <i>Economie de développement</i> (Vol. 2). (D. B. s.a., Trad.) Bruxelles, Belgique: De Boeck Université, p.755.
Evaluation de la pauvreté	Groupe consultatif d'assistance aux pauvres. (2003). <i>Outil d'évaluation de la pauvreté en microfinance</i> . Outil technique, p.20.
Exemples concrets de la mise en place du budget participatif en terre africaine	GUEYE, B. (2008). <i>Le budget participatif en pratique</i> . IED Afrique, p.21.
Concept de gouvernance et de sa mise en oeuvre	HUFTY, M. (2007). <i>Proposition de mise en oeuvre du concept de gouvernance</i> . La gouvernance: vers un cadre conceptuel, Genève, p.15.
Capitalisation des expériences dans le domaine de la gouvernance locale : cas de la commune d'Ambalavao , district Antananarivo, région Analamanga	INTERCOOPERATION: <i>Capitalisation des expériences en démocratie participative et gouvernance locale</i> . 2007, Programme SAHA, Antananarivo, p.35
Préparation, adoption et contrôle du budget participatif par le programme SAHA	INTERCOOPERATION: <i>Processus budgétaire participatif, Note thématique et capitalisation des expériences</i> . 2007, Programme SAHA, Antananarivo, p.35
Définition du Budget participatif	LIEBERHERR, F. (2003, Février). <i>Le budget participatif: outil de démocratie participative</i> . (D. d. coopération, Éd.) Urban News , p. 3.
Importance de la participation féminine dans la vie politique et sociale dans le monde rural au Mali	OUMOU, BAGAYOKO et SISSOUMA : <i>La Promotion des Femmes rurales dans les</i>

	<i>Collectivités territoriales.</i> 1998, Winrock International, p.29.
Définition des rationalités et des comportements	POLERE, C. (2004). <i>Les représentations sociales des risques : des rationalités multiples.</i> Millénaire, p.15.
Modélisation des indices de niveaux d'instruction sur la base de l'indice de développement humain	Programme des Nations Unies pour le Développement. (2007). <i>Mesure de la pauvreté selon la méthode de degré de satisfaction des besoins essentiels.</i> PNUD, p. 73.
Modèle de démarche méthodologique et mise en forme	RAVELOSON R., (2007). <i>Analyse prospective des cultures vivrières et de l'élevage et stratégie de financement des activités agricoles pour l'atteinte d'un des objectifs du millénaire pour le développement, cas de la région Analamanga : mémoire de fin d'études,</i> Département AGRO-MANAGEMENT, p.60
Choix des investissements à réaliser	ROUSSEAU P, (1990). <i>Théorie financière et décision d'investissement : Exercice et cas,</i> Paris : Economica. p. 78.

Auteur, 2011

ANNEXE III : RESULTATS DETAILLÉS DES CALCULS DES SCORES DSBE

Tableau 1 : Liste des besoins essentiels cités par au moins 50% des ménages

MENAGE	BESOINS ESSENTIELS																		
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
SUJET 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 2	1	1	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 3	1	1	1	0	0	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 5	0	1	1	0	0	1	1	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1
SUJET 6	0	1	1	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 7	1	1	1	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 9	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 10	0	1	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 11	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 12	0	1	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 13	0	1	0	0	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 14	1	0	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1
SUJET 15	0	1	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 16	0	1	0	0	1	1	1	1	0	0	0	1	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 17	0	1	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 18	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1	1
SUJET 19	0	1	0	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 20	0	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 21	0	0	0	1	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 22	1	1	0	1	0	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 23	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 24	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 25	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1	1
SUJET 26	0	0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 27	0	1	0	0	0	1	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1
SUJET 28	1	1	0	1	0	1	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 29	0	1	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1
SUJET 30	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1
SUJET 31	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 32	0	1	0	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 33	1	1	0	1	1	1	1	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 34	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 35	0	0	0	1	0	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 36	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 37	0	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 38	1	1	1	0	0	1	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 39	0	1	1	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1
SUJET 40	0	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	1	1
SUJET 41	0	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1	1	1	1
SUJET 42	0	0	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 43	0	0	1	0	0	1	1	1	0	1	0	1	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 44	0	0	1	0	1	1	1	1	0	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1
SUJET 45	1	0	1	0	1	1	1	1	0	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 46	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 47	1	1	1	0	1	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 48	1	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1
SUJET 49	1	1	1	0	1	1	1	0	0	0	1	1	0	0	1	0	1	1	1
SUJET 50	0	0	1	1	0	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 51	1	1	0	0	0	1	1	0	1	0	0	1	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 52	0	0	1	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1	1	1

SUJET 53	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 54	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 55	1	1	1	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 56	0	0	1	0	1	1	1	0	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 57	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 58	1	0	1	1	0	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1
SUJET 59	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 60	1	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 61	1	1	0	0	0	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 62	1	0	0	1	0	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 63	1	1	0	0	0	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 64	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 65	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1
SUJET 66	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 67	1	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 68	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 69	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	0	1	0	1	1	1	1
SUJET 70	1	0	1	1	1	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	1	1	1	1
SUJET 71	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 72	1	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 73	1	1	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 74	1	0	0	1	1	1	1	0	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1
SUJET 75	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	0	0	1	1	0	1	1	1
SUJET 76	1	0	1	1	1	1	1	0	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 77	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	0	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 78	1	0	1	1	1	1	1	0	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 79	1	1	0	1	1	1	1	0	1	1	0	0	0	1	1	0	1	1	1
SUJET 80	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 81	1	1	0	1	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1	0	1	1	1
SUJET 82	1	0	1	1	1	1	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1	1
SUJET 83	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	0	0	1	1	0	1	1	1
SUJET 84	1	0	1	1	1	1	1	0	1	0	1	0	0	1	1	1	1	1	1
SUJET 85	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1	1
SUJET 86	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1
SUJET 87	1	0	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 88	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1
SUJET 89	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	0	1	1	0	1	1	1
SUJET 90	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	0	1	1	1
SUJET 91	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1
SUJET 92	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 93	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1	1
SUJET 94	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1	1
SUJET 95	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 96	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1
SUJET 97	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1
SUJET 98	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1
SUJET 99	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 100	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1
TOTAL	60	60	58	56	57	100	100	56	55	56	62	58	66	58	100	57	100	100	100
%	60	60	58	56	57	100	100	56	55	56	62	58	66	58	100	57	100	100	100

Auteur, 2011

Tableau 2 : Les valeurs des Réponses R_i

MENAGE	BESOINS ESSENTIELS													S				
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
SUJET 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SUJET 3	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 5	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1
SUJET 6	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1
SUJET 7	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 9	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1
SUJET 10	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	1	1	1
SUJET 11	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 12	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	1	1	1
SUJET 13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SUJET 14	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
SUJET 15	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1
SUJET 16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SUJET 17	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1
SUJET 18	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	1	1
SUJET 19	0	1	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SUJET 21	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 22	1	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1
SUJET 23	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 24	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 25	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1	1	0	0	1	1	1	1
SUJET 26	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 27	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1
SUJET 28	1	1	0	1	0	1	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1
SUJET 29	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SUJET 30	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1
SUJET 31	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 32	0	1	0	1	1	0	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 33	1	1	0	1	1	0	1	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1
SUJET 34	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Tableau 3 : Les scores DSBE de chaque ménage S_i

MENAGE	Coefficient de Pondération												O_i	S_i						
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	
SUJET 1	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	11,13	100	
SUJET 2	0,6	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0,59	0,52	0,59	0	0,71	0	0,91	0,91	7,94	71,34
SUJET 3	0,6	0,36	0,54	0	0	0,35	0,48	0	0	0,51	0	0,52	0,59	0	0,71	0	0,91	0,91	7,39	66,4
SUJET 4	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	11,13	100	

SUJET 5	0	0,36	0,54	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0	0,52	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	6,73	60,47	
SUJET 6	0	0,36	0,54	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0	0,52	0,59	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,28	65,41	
SUJET 7	0,6	0,36	0,54	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0	0,52	0,59	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,88	70,8	
SUJET 8	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	11,13	100	
SUJET 9	0	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0	0	0	0,59	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	6,35	57,05	
SUJET 10	0	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0	0,59	0	0,59	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	6,31	56,69
SUJET 11	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	11,13	100	
SUJET 12	0	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0	0	0	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	6,24	56,06
SUJET 13	0	0,36	0	0	0	0,53	0,35	0,48	0,5	0	0	0,52	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,81	70,17
SUJET 14	0,6	0	0	0	0,53	0,35	0,48	0,5	0	0	0	0	0	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	5,9	53,01
SUJET 15	0	0,36	0	0	0,53	0,35	0,48	0,5	0	0	0	0	0,59	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	6,25	56,15
SUJET 16	0	0,36	0	0	0,53	0,35	0,48	0,5	0	0	0	0,52	0,59	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	6,77	60,83
SUJET 17	0	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0	0	0,52	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	6,78	60,92
SUJET 18	0	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0	0	0	0	0,52	0	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	5,67	50,94
SUJET 19	0	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0,51	0	0	0,52	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	7,26	65,23
SUJET 20	0	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0	0,52	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	7,27	65,32
SUJET 21	0	0	0	0,56	0	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,6	77,27
SUJET 22	0,6	0,36	0	0,56	0	0,35	0,48	0	0	0,51	0	0,52	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	7,93	71,25
SUJET 23	0	0	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0	0,52	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	6,91	62,08
SUJET 24	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	11,13	100	
SUJET 25	0	0	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0	0,59	0,52	0	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	6,4	57,5
SUJET 26	0	0	0	0,56	0	0,35	0,48	0	0	0,51	0	0,52	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	6,97	62,62
SUJET 27	0	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0	0	0,51	0,59	0,52	0	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	7,31	65,68
SUJET 28	0,6	0,36	0	0,56	0	0,35	0,48	0	0	0,51	0,59	0,52	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,52	76,55
SUJET 29	0	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0	0	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	7,77	69,81
SUJET 30	0	0	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0	0	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	7,41	66,58
SUJET 31	0	0	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,54	76,73	
SUJET 32	0	0,36	0	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,99	80,77
SUJET 33	0,6	0,36	0	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0	0,59	0	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,56	76,91	
SUJET 34	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	11,13	100	
SUJET 35	0	0	0	0,56	0	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,53	67,65	
SUJET 36	0	0	0	0,56	0	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	8,04	72,24	
SUJET 37	0	0,36	0	0	0,53	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0,59	0,52	0,59	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,87	70,71
SUJET 38	0,6	0,36	0,54	0	0	0,35	0,48	0	0,5	0	0,59	0,52	0,59	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	9,03	81,13	
SUJET 39	0	0,36	0,54	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0	0	0	0	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	6,19	55,62
SUJET 40	0	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0	0,51	0	0	0	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	7,29	65,5
SUJET 41	0	0,36	0,54	0,56	0	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0,59	0	0	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	7,85	70,53
SUJET 42	0	0	0,54	0,56	0	0,35	0,48	0,5	0,51	0	0,52	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,01	71,97	

SUJET 43	0	0	0,54	0	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0	0,52	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,47	67,12		
SUJET 44	0	0	0,54	0	0,53	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0	0,52	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	8	71,88	
SUJET 45	0,6	0	0,54	0	0,53	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0	0	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	8,08	72,6	
SUJET 46	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	11,13	100		
SUJET 47	0,6	0,36	0,54	0	0,53	0,35	0,48	0	0	0,51	0	0,52	0,59	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,92	71,16	
SUJET 48	0,6	0	0	0,53	0,35	0,48	0	0	0	0	0	0	0	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	5,4	48,52	
SUJET 49	0,6	0,36	0,54	0	0,53	0,35	0,48	0	0	0	0,59	0,52	0	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,41	66,58	
SUJET 50	0	0	0,54	0,56	0	0,35	0,48	0,5	0,51	0	0	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,53	76,64		
SUJET 51	0,6	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0	0,5	0	0	0,52	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	7,36	66,13	
SUJET 52	0	0	0,54	0	0	0,35	0,48	0	0,5	0	0	0	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	6,42	57,68	
SUJET 53	0,6	0,36	0,54	0	0	0,35	0,48	0	0	0	0,59	0	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	7,47	67,12	
SUJET 54	0,6	0	0,54	0,56	0	0,35	0,48	0	0	0	0,59	0	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,21	73,76	
SUJET 55	0,6	0,36	0,54	0	0,53	0,35	0,48	0	0	0,51	0,59	0	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	9,05	81,31	
SUJET 56	0	0	0,54	0	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0	0	0,52	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,49	67,3	
SUJET 57	0,6	0,36	0,54	0	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0	0,59	0	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	9,04	81,22	
SUJET 58	0,6	0	0,54	0,56	0	0,35	0,48	0,5	0,5	0	0,59	0,52	0	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	9,14	82,12	
SUJET 59	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	11,13	100	
SUJET 60	0,6	0	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,64	77,63	
SUJET 61	0,6	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0,59	0	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,48	76,19	
SUJET 62	0,6	0	0	0,56	0	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0,59	0	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,68	77,99	
SUJET 63	0,6	0,36	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0,5	0,51	0,59	0	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,98	80,68	
SUJET 64	0	0	0	0	0	0,35	0,48	0,5	0	0,51	0	0	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	6,39	57,41	
SUJET 65	0	0	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,5	0,51	0,59	0,52	0	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,5	76,37		
SUJET 66	0	0,36	0,54	0,56	0	0,35	0,48	0	0	0	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,97	71,61	
SUJET 67	0,6	0	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0	0,59	0	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	9,22	82,84		
SUJET 68	0,6	0,36	0,54	0	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0	0,59	0	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	9,04	81,22	
SUJET 69	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0	0,59	0	0,59	0	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	8,56	76,91	
SUJET 70	0,6	0	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0	0	0,59	0	0	0	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	7,61	68,37
SUJET 71	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	11,13	100		
SUJET 72	0,6	0	0	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0	0	0	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,13	73,05	
SUJET 73	0,6	0,36	0	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0	0	0	0	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,45	66,94	
SUJET 74	0,6	0	0	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0	0	0,52	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,52	67,57	
SUJET 75	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0	0,59	0	0	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	8,49	76,28
SUJET 76	0,6	0	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	9,24	83,02	
SUJET 77	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0	0,59	0	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	9,08	81,58	
SUJET 78	0,6	0	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0	0	0,52	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	8,65	77,72	
SUJET 79	0,6	0,36	0	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0,51	0	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,87	70,71		
SUJET 80	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	11,13	100		

SUJET 81	0,6	0,36	0	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0,51	0	0	0	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,33	65,86	
SUJET 82	0,6	0	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0	0,59	0	0	0	0	0,71	0	0,91	0,91	0,91	7,59	68,19
SUJET 83	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0	0,59	0	0	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	8,49	76,28
SUJET 84	0,6	0	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0,5	0	0,59	0	0	0	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	8,65	77,72
SUJET 85	0,6	0	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0	0	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	9,14	82,12	
SUJET 86	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0	0	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	9,5	85,35	
SUJET 87	0,6	0	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0	0,51	0,59	0	0,59	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	8,73	78,44	
SUJET 88	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0	0,51	0,59	0	0	0	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	9,02	81,04
SUJET 89	0,6	0	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0,51	0	0,52	0	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	8,57	77	
SUJET 90	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,5	0	0	0	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	8,4	75,47	
SUJET 91	0,6	0	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,5	0,51	0,59	0	0	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	9,14	82,12
SUJET 92	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	0,91	11,13	100	
SUJET 93	0,6	0	0,54	0,56	0	0,35	0,48	0	0,51	0,59	0	0	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	8,11	72,87	
SUJET 94	0,6	0,36	0,54	0,56	0	0,35	0,48	0	0,51	0,59	0	0	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	8,47	76,1	
SUJET 95	0,6	0	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0	0,51	0,59	0	0,59	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	0,91	9,21	82,75	
SUJET 96	0	0	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	0,91	9,04	81,22	
SUJET 97	0	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	0,91	9,4	84,46	
SUJET 98	0	0	0	0	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0	0	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	0,91	7,94	71,34	
SUJET 99	0,6	0,36	0,54	0,56	0,53	0,35	0,48	0,5	0,51	0,59	0,52	0,59	0,54	0,71	0,52	0,91	0,91	0,91	0,91	11,13	100	
SUJET 100	0	0	0	0	0,53	0,35	0,48	0,5	0,5	0	0,52	0	0	0,54	0,71	0	0,91	0,91	0,91	6,86	61,64	

Autour, 2011

ANNEXE IV : MODELE DE QUESTIONNAIRE

COMMUNE :
FOKONTANY :

1- SITUATION PROFESSIONNELLE DE SON CHEF DE MENAGE

Fonction :
Niveau d'instruction : Situation matrimoniale :
Sexe : Age : Taille du ménage :

2- DETERMINATION DES BESOINS ESSENTIELS

- Est-ce que ces indicateurs font partie de vos besoins essentiels ?
- Est-ce que ces besoins vous manquent ?

BESOINS	ESSENTIELS O/N	SATISFAITS O/N
Médicaments		
Logements		
Habits		
Voyages		
Scolarisation		
Eau potable		
Riz		
Viande		
Café		
Tabacs		
Piles		
Bougies		
Charrette		
Bicyclette		
Terres		
Savons		
Cheptel		
Produits de rente		
Bois d'énergie		

3- PREFERENCES DES ACTIONS PRIORITAIRES EN RELATION AVEC LE BUDGET PARTICIPATIF

(Si l'enquêté n'est pas en état de comprendre le processus participatif, alors il faut d'abord l'expliquer clairement et brièvement)
Si on vous demandait les actions prioritaires pour le bien de votre ménage, que conseillerez-vous pendant la réunion initiée par le processus budgétaire participatif de votre commune ?

ACTIONS PRIORITAIRES	ORDRE DE PRIORITE
Infrastructures sociales	
Infrastructures économiques	
Moyens de transport utilisés dans la communauté	

ANNEXE V : RAPPORT DE MISSION EN COLLABORATION AVEC LE PROGRAMME SAHA

**LE CONSORTIUM DES STAGIAIRES
REPRESENTE PAR MR RAJOSIVELO RIVO PIERROT
CITE UNIVERSITAIRE ANKATSO I 101- ANTANANARIVO**

A

**LE PROGRAMME SAHA
REPRESENTE PAR MADAME ESTELLE RAHARINAIVOSOA, DIRECTEUR NATIONAL**

CONTRAT N⁰ : 026/10-PHIV/ADT-RH

Travaux de recherche en vue de l'obtention du diplôme des Études Approfondies en Agro Management

THEME :

« Modélisation de la prise en compte du principe de non-exclusion dans le processus budgétaire participatif communal »

RAPPORT DE MISSION N⁰ : 01

OBJET DE LA MISSION :

ÉTUDES PRELIMINAIRES DANS LE BUT D'IDENTIFIER LES OUTILS NECESSAIRES A L'ELABORATION DU PROJET DE RECHERCHE DANS LE CADRE DU PROCESSUS BUDGETAIRE PARTICIPATIF

LIEUX :

Antananarivo- Ambalavao – Ambohimiry – Miantso

Novembre 2010

I - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

I-1- REFERENCES SPATIO-TEMPORELLES :

- **Date :** 01 AOUT 2010 AU 25 SEPTEMBRE 2010
- **Lieux :**
 - ANTANANARIVO
 - AMBALAVAO
 - MIANTSO
 - AMBOHIMIRARY

I-2- OBJET :

Études préliminaires et lancement du projet sur la modélisation de la prise en compte du principe de non exclusion dans le processus budgétaire participatif dans les 3 communes citées ci-dessus.

I-3- ÉTABLISSEMENTS DE RATTACHEMENT :

Programme SAHA – INTERCOOPERATION
ESSA Département AGROMANAGEMENT

I-4- PARTICIPANTS :

- Mr RAJOSIVELO Rivo Pierrot, chercheur et interlocuteur direct avec SAHA
- Mr ANDRIAMASINORO Tolotra Nirina, chercheur
- Mr RATOVOLALA Sedra Tsilavina, chercheur

I-5- REFERENCES :

<p>- ORDRE DE ROUTE :</p> <p>Mr RAJOSIVELO Rivo Pierrot N° 28146 Mr ANDRIAMASINORO Tolotra Nirina N°28142 Mr RATOVOLALA Sedra Tsilavina N°28144</p>	<p>- ASSURANCE :</p> <p>Stage Mémoire DEA AGROMANAGEMENT N° 76/10/UA/ESSA/Am/FD Société Duponsel et Compagnie 18, Avenue de l'Indépendance BP 405 Antananarivo</p>
--	---

I-6- RANG DE LA TOURNEE POUR LE MEME THEME : 01

I-7- DEROULEMENT DE LA MISSION :

JOURNÉES		LIEUX	ACTIVITÉS
DU	AU		
01 AOUT 2010	05 SEPTEMBRE 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Bibliothèque AM*, Antananarivo - Bibliothèque ESSA*, Antananarivo - Saha Analamanga, Antananarivo - Simiralenta, Antananarivo 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche bibliographique - Enquête auprès des personnes ressources - Élaboration du fiche d'enquêtes - Création d'une ébauche de présentation des résultats - Réunion des membres de l'équipe participante - Discussions sur les sujets avec les encadreurs de l'AM - Recherche des outils de travail - Recherche des matériels et méthodes en vue de la préparation du protocole de recherche - Évaluation du terrain en collaboration avec le Saha Analamanga
05 SEPTEMBRE 2010	10 SEPTEMBRE 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Commune d'Ambalavao, Région Analamanga 	<ul style="list-style-type: none"> - Départ d'Antananarivo à 11h - Rencontre avec Monsieur l'adjoint au Maire de la commune - Visite commentée de la commune - Évaluation quotidienne interne des actions réalisées - Concertation avec les responsables administratifs de la commune - Identification des personnes à enquêter et de la taille de l'échantillonnage - Élaboration des méthodes de travail à adopter
11 SEPTEMBRE 2010	16 SEPTEMBRE 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Commune de Miantso, Région Analamanga 	<ul style="list-style-type: none"> - Départ d'Antananarivo à 08h - Rencontre avec Madame le Maire de la commune et le 1^{er} adjoint au maire - Réunion avec les chefs fokontany - Évaluation quotidienne interne des actions réalisées - Concertation avec les responsables administratifs de la commune et de la gendarmerie (poste avancée) - Identification des personnes à enquêter et de la taille de l'échantillonnage - Élaboration des méthodes de travail à adopter
20 SEPTEMBRE 2010	25 SEPTEMBRE 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Commune d'Ambohimirary, Région Analamanga 	<ul style="list-style-type: none"> - Départ d'Antananarivo à 06h - Réunion avec les représentants du budget participatif - Évaluation quotidienne interne des actions réalisées - Concertation avec les responsables administratifs de la commune - Identification des personnes à enquêter et de la taille de l'échantillonnage - Élaboration des méthodes de travail à adopter et synthèse

*AM : Agro Management

*ESSA : Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques

II- COMMENTAIRES ET OBSERVATIONS

1- RESTITUTION DES DONNEES PAR SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

Afin de mener à bien les travaux de recherche, il a été jugé utile de restituer toutes les données et informations émanant des précédents résultats du projet. La Bibliothèque du département de l'Agro Management nous a été très utile ainsi que les ouvrages du programme SAHA relatifs au processus budgétaire participatif.

L'approche du programme Saha sur les termes genre et vulnérabilité ont été identifiés. Toute approche genre est donc susceptible de spécifier le sexe masculin au sexe féminin quels que soient l'âge, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale. En outre, toute approche vulnérabilité a pour but de définir le niveau de pauvreté de chaque ménage.

2- VISITE ET CONSTAT DES LIEUX

La commune de Miantso reste la plus proche d'Antananarivo, notre lieu de départ et celle d'Ambohimiray la plus éloignée. Chaque visite des lieux a été réalisée avec l'aide d'un responsable désigné par le maire de la commune. En effet, il est nécessaire de connaître la distance des fokontany de la commune, afin de programmer le lieu de repos. Les guichets fonciers nous ont été d'une aide précieuse surtout dans la commune de Miantso.

Le processus budgétaire participatif consiste à permettre aux communes d'assumer leur responsabilité en matière de planification du projet BP et de celle de l'investissement local. En effet ce processus doit caractériser la gestion publique locale du développement dans le sens de l'exécution des programmes communautaires. Par constatation, les représentants de chaque fokontany pour l'approbation du budget participatif ne sont essentiellement composés que d'un chef fokontany (1) et d'un représentant désigné par le fokonolona (1).

Les spécificités de chaque commune nous ont été informées par le plan communal de développement de chaque commune.

3- LOGEMENT ET SECURITE

Les conditions d'hygiène et de sécurité ont été très satisfaisantes, et ce grâce aux maires des communes d'Ambalavao, de Miantso et d'Ambohimiray.

3- CONTRAINTES AU NIVEAU DE L'ORGANISATION INTERNE DE CHAQUE COMMUNE

Les contraintes internes de chaque commune ont permis de réorienter la démarche future de notre étude afin de focaliser davantage sur l'aspect genre et vulnérabilité. Il s'agit essentiellement de l'insuffisance de maîtrise du concept et des mécanismes de processus budgétaire participatif et la considération erronée du processus budgétaire comme une localisation ou une régionalisation du développement par le haut.

Autrement dit, il est nécessaire de concevoir de modèles fonctionnels de mécanismes participatifs tout en favorisant l'association des éléments organisés en prenant compte du genre et de la vulnérabilité.

4- ÉLABORATION DU FICHE D'ENQUETE

L'élaboration du fiche d'enquête a été établie en fonction de la 1^{ère} visite des lieux. Après concertation des membres de l'équipe sur les méthodes à adopter, chaque fiche d'enquête doit être constituée de la situation matrimoniale de la personne enquêtée, ses critères socioprofessionnels et ses besoins essentiels fondamentaux. En d'autre terme, la modélisation de la prise en compte du principe de non exclusion dans le processus budgétaire participatif communal a pour effet de vérifier la satisfaction ou la non satisfaction des personnes concernées par ce processus selon le genre et la vulnérabilité.

II- ASPECTS FINANCIERS

Les déblocages de fonds de SAHA représentent la 1^{ère} tranche (30%) à la signature du contrat, c'est-à-dire un total de 879 600,00 Ariary. Les stagiaires s'engagent aussi à investir un montant de 236 400,00 Ariary selon les modalités de déblocage et les imputations budgétaires.

La récapitulation des dépenses lors de la mission est résumée dans le tableau suivant, soit un total de 1 086 000,00 Ariary. La contribution du programme pour la 1^{ère} mission a été de l'ordre de 706 000,00 Ariary et pour celle des stagiaires est de 380 000,00 Ariary. Le reste de la 1^{ère} tranche sera employé lors de la 2^{ème} mission c'est-à-dire une valeur de 173 600,00 Ariary.

ÉTAPES DE RÉALISATION	RUBRIQUES	Durée	Localisation	Prix unitaire	Quantité	TOTAL
PRÉPARATION AVANT TERRAIN	Location Clé USB 3 G+	4 mois	Antananarivo	30 000	4	120 000
	Carte MOOV 2h	4 mois	Antananarivo	10 000	10	100 000
	Carburant	2 mois	Antananarivo	10 000	10	100 000
	Carte de crédit	2 mois	Antananarivo	10 000	10	100 000
	Impression et photocopie	-	Antananarivo	100	200	20 000
	Logiciel Map Info 8.0	-	Antananarivo	25 000	1	25 000
	Logiciel Stata 8.0	-	Antananarivo	25 000	1	25 000
	Papiers A4	-	Antananarivo	5 000	2	10 000
	Bloc-notes	-	Antananarivo	2 000	5	10 000
VISITE ET CONSTAT DES LIEUX	Lampes de poche	-	Antananarivo	4 000	3	12 000
	Médicaments	-	Antananarivo	20 000	1	20 000
	Impression et photocopie	-	Antananarivo	200	60	12 000
	Savons	-	Antananarivo	1 000	3	3 000
	Bougies	-	Antananarivo	2 000	7	14 000
	Location Voiture	5 jours	Ambalavao	12 000	5	60 000
	Carburant	5 jours	Ambalavao	20 000	2	40 000
	Repas	5 jours	Ambalavao	2 000	15	30 000
	Hébergement	5 jours	Ambalavao	5 000	5	25 000
	Droits de guidage	5 jours	Ambalavao	2 000	5	10 000
	Location Voiture	5 jours	Miantso	8 000	5	40 000
	Carburant	5 jours	Miantso	25 000	2	50 000
	Repas	5 jours	Miantso	2 000	15	30 000
	Hébergement	5 jours	Miantso	5 000	5	25 000
	Droit de guidage	5 jours	Miantso	2 000	5	10 000
	Location Voiture	5 jours	Ambohimirary	16 000	5	80 000
	Carburant	5 jours	Ambohimirary	25 000	2	50 000
	Repas	5 jours	Ambohimirary	2 000	15	30 000
	Hébergement	5 jours	Ambohimirary	5 000	5	25 000
	Droit de guidage	5 jours	Ambohimirary	2 000	5	10 000
	TOTAL					1 086 000

ÉTAPES DE RÉALISATION	RUBRIQUES	Durée	Localisation	Contribution Stagiaire	Contribution SAHA	TOTAL
PRÉPARATION AVANT TERRAIN	Location Clé USB 3 G+	4 mois	Antananarivo	100 000	20 000	120 000
	Carte MOOV	4 mois	Antananarivo	0	100 000	100 000
	Carburant	2 mois	Antananarivo	60 000	40 000	100 000
	Carte de crédit	2 mois	Antananarivo	0	100 000	100 000
	Impression et photocopie	-	Antananarivo	0	20 000	20 000
	Logiciel Map Info 8.0	-	Antananarivo	25 000	0	25 000
	Logiciel Stata 8.0	-	Antananarivo	25 000	0	25 000
	Papiers A4	-	Antananarivo	10 000	0	10 000
	Bloc-notes	-	Antananarivo	10 000	0	10 000
VISITE ET CONSTAT DES LIEUX	Lampes de poche	-	Antananarivo	0	12 000	12 000
	Médicaments	-	Antananarivo	0	20 000	20 000
	Impression et photocopie	-	Antananarivo	0	12 000	12 000
	Savons	-	Antananarivo	0	3 000	3 000
	Bougies	-	Antananarivo	0	14 000	14 000
	Location Voiture	5 jours	Ambalavao	40 000	20 000	60 000
	Carburant	5 jours	Ambalavao	0	50 000	50 000
	Repas	5 jours	Ambalavao	0	30 000	30 000
	Hébergement	5 jours	Ambalavao	0	25 000	25 000
	Droits de guidage	5 jours	Ambalavao	10 000	0	10 000
	Location Voiture	5 jours	Miantso	20 000	20 000	40 000
	Carburant	5 jours	Miantso	0	40 000	40 000
	Repas	5 jours	Miantso	0	30 000	30 000
	Hébergement	5 jours	Miantso	0	25 000	25 000
	Droit de guidage	5 jours	Miantso	10 000	0	10 000
	Location Voiture	5 jours	Ambohimirary	60 000	20 000	80 000
	Carburant	5 jours	Ambohimirary	0	50 000	50 000
	Repas	5 jours	Ambohimirary	0	30 000	30 000
	Hébergement	5 jours	Ambohimirary	0	25 000	25 000
	Droit de guidage	5 jours	Ambohimirary	10 000	0	10 000
	TOTAL			380 000	706 000	1 086 000

ANNEXE VI : RECHERCHE ACTION

ANALYSE DU PRINCIPE GENRE ET DE LA VULNÉRABILITÉ DANS LA RÉALISATION DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE PARTICIPATIF

Cas de la commune rurale de Miantso

District Ankazobe

Région Analamanga

Tolotra Nirina ANDRIAMASINORO, Rivo Pierrot RAJOSIVELO, Sedra Tsilavina RATOVOLALA

RÉSUMÉ

L'élaboration du budget participatif dans la commune rurale de Miantso, district d'Ankazobe, Région d'Analamanga renvoie à un processus de planification, de mise en œuvre et de suivi budgétaires qui met les citoyens au centre du processus de décisions. Grâce à ce mécanisme, les politiques menées par la collectivité locale sont plus conformes aux besoins et préoccupations des groupes les plus vulnérables. Tous les acteurs participant au processus mais un accent particulier est mis sur la participation des femmes et des groupes les plus vulnérables. La détermination de la participation de ces derniers constitue ainsi l'objet de cette étude intitulé analyse du principe genre et de vulnérabilité dans la réalisation du processus budgétaire participatif. Pour une meilleure effectivité des prises de décisions dans la réalisation du processus budgétaire participatif, l'internalisation de ce processus par tous les acteurs, à toutes ses phases s'avère impérative et constitue l'objectif de ce travail. Les principaux résultats ont montré tout d'abord, une proportion importante de femmes dont le niveau d'instruction est proche de celui de l'homme. Ensuite, la présence élevée de la femme dans les ménages n'est pas un indicateur de vulnérabilité. Pour que la participation de la femme et des groupes vulnérables soit réalisable, l'importance de leur prise en compte doit mettre en évidence deux facteurs : le degré de la participation de la femme à toutes les étapes du cycle du budget et l'inclusion des différents groupes vulnérables. Parallèlement, la possibilité doit être donnée à chaque groupe ou individu de participer en fonction de ses capacités et de ses droits. Dans ce cadre, une attention particulière devra être donnée à la prise en compte des dimensions genre et vulnérabilité dans l'identification des priorités en matière d'investissement et dans l'allocation des ressources.

Mots clés : décentralisation, budget participatif, genre, vulnérabilité, Miantso.

SUMMARY

The development of the participative budget in the rural commune of Miantso, in the District of Ankazobe, Region of Analamanga relies on a budget process of planning, implementation and follow-up which puts the local citizens at the middle of the decision-making process. Thanks to such mechanism, the rural community policies are in conformity with the needs and concerns of the most vulnerable groups. All actors participate in the process with a particular stress on women and the most vulnerable groups' involvement. Thus, the determination of the participation of those latter groups constitutes the object of the present study, entitled "Analysis of gender principle and vulnerability aspect in conducting a participative budget process". For an improved effectiveness of the decision-making in setting up such budget process, the involvement of all actors, at each step of the process is required, and is the focus of this research. Main results of the study stress on the important proportion of women with an educational level similar to that of the men. Furthermore, the large member of female within the households is not an indicator of vulnerability. To increase the women and the vulnerable groups involvement, one should take into account two factors: the degree of the women participation at each step of the budget cycle and the inclusion of vulnerable groups as well. Each individual as group should also be given the opportunity to participate according to his abilities and rights. Therefore, close attention should be given to gender aspect and vulnerability issues when setting up priorities related to investment and ressources allowances.

Key words: decentralization, participative budget, gender, vulnerability, Miantso.

INTRODUCTION

La notion de participation de la population en général et des acteurs de développement en

particulier, dans la gestion de la vie communale, est explicitement encouragée par le gouvernement entre autres, par le biais du programme SAHA. En effet, la loi 94-008 du 26 avril 1995 fixant les règles relatives à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions des collectivités territoriales décentralisées, stipule en son article 28 que : *"Peuvent être appelés à participer aux travaux des commissions avec voix consultative [...] les habitants de la collectivité territoriale qui, en raison de leurs activités et de leur profession, ou de toute autre circonstance, sont susceptibles d'apporter des éléments d'information utile sur des questions d'ordre spécifique"*. Ce principe s'applique à tous les aspects de la gestion communale, y compris le budget participatif. Pourtant, comme tout processus, la mise en œuvre du processus budgétaire participatif a connu des difficultés notamment en matière de représentativité authentique des acteurs, de la gestion de conflits lors des débats et de l'objectivité des participants lors de la conduite des débats démocratiques.

La problématique qui se pose est de savoir comment les principes de genre et de vulnérabilité influent-ils dans le cadre du budget participatif communal de Miantso ? Des questions de recherches en découlent : la participation féminine est-elle négligeable dans l'élaboration du budget participatif ? Le genre est-il responsable des inégalités sociales ?

L'objectif général de cette étude est d'internaliser le processus budgétaire participatif par tous les acteurs concernés sans différenciation de sexe et de catégories sociales.

Comme objectifs spécifiques, il est utile de :

- Déterminer les raisons pour lesquelles les femmes n'ont pas accès à des sources d'informations, contraintes qui les poussent à ne pas avoir une capacité de prise de décision dans l'élaboration du budget participatif,
- Identifier les facteurs de vulnérabilité permettant de prouver la présence d'une population marginalisée dans la prise de décision sur le processus budgétaire.

Les hypothèses de recherche avancées sont formulées ci-après :

- Le niveau d'instruction de la femme ne constitue plus un obstacle pour sa participation au budget participatif;
- l'influence du genre dans les ménages de la commune ne fait pas partie intégrante des facteurs de vulnérabilité.

Pour les résultats attendus,

- Les causes de la non participation de la femme dans la préparation et l'adoption du budget participatif seront définies ;
- L'existence d'une relation d'interdépendance entre le genre et la vulnérabilité sera connue.

Plusieurs parties composent le présent travail. La première porte sur la méthodologie qui a débuté par

la délimitation du sujet et de la zone d'intervention. De plus, les méthodes de travail appropriées suivies des démarches de vérification, telles que la détermination des nombres respectifs d'hommes et de femmes, des indices de niveau d'instruction et l'analyse en composantes principales des catégories sociales par rapport aux nombres d'hommes et de femmes, ont été établies afin de concrétiser la recherche bibliographique. Le traitement et analyse des données ont été faits de manière à rendre cohérentes les informations recueillies lors de la collecte. La seconde partie est axée sur les résultats se subdivisant d'une part sur la place de la femme dans le système démographique et éducatif et d'autre part, les facteurs de vulnérabilité des ménages. La dernière partie mentionne les discussions et recommandations focalisées essentiellement sur l'importance de la prise en compte du genre et des groupes vulnérables dans l'élaboration du budget participatif.

I- MATÉRIELS ET MÉTHODES

I-1- CHOIX DU SUJET ET DE LA ZONE D'ÉTUDE

Le budget participatif est un instrument technique de présentation des recettes et des dépenses d'une entité donnée. Il constitue une source de référence pour évaluer les projets et leurs réalisations, mais aussi pour assurer la transparence, la responsabilité, l'exhaustivité et la bonne gouvernance. (*Intercoopération, 2007*). Le budget participatif doit donc viser à promouvoir l'égalité des chances d'épanouissement des hommes et des femmes, des riches et des pauvres au sein du processus budgétaire et rendre le personnel du budget participatif, les prestataires de services engagés et soucieux du genre et disposant de capacités requises pour appuyer les partenaires à contribuer à la diminution de l'inégalité.

La commune rurale de Miantso fait partie des 13 communes du district d'Ankazobe dans la région Analamanga, et est classée commune rurale de deuxième catégorie. Elle se trouve à 65 km de la capitale, au PK 30 de la route nationale temporaire RNT 36.

I-2- DÉMARCHES DE VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES

I-2-1- Démarche générale

I-2-1-1- Recherche bibliographique

Il s'agit essentiellement de recueil d'informations sur le budget participatif, le genre et la vulnérabilité à partir d'ouvrages bibliographiques dans les établissements adéquats tels la bibliothèque de l'ESSA Agro-Management, celle de SAHA Imerina et de SAHA Central. Des recherches webiographiques ont été faites en parallèle dans le but d'enrichir les connaissances et l'actualisation des informations contenues dans les ouvrages plus anciens.

I-2-1-2- Collecte des données

Les enquêtes auprès des personnes ressources ont été faites à l'endroit des responsables au sein du programme SAHA et des responsables communaux de Miantso. De manière exhaustive, l'échantillonnage de la population a été faite dans les 12 fokontany de la commune.

Pour un total de ménages de 2 554, 310 ménages ont été abordés soit 13%. La répartition de l'échantillonnage est présentée en tableau A2. En outre, des séances de formation sur le budget participatif organisées par le programme SAHA ont été entreprises, l'objectif étant le recouplement des informations recueillies par le biais des enquêtes.

I-2-2- Démarches de vérification

Les matériels utilisés sont constitués par des outils statistiques tels que le logiciel Sphinx V+ et Xlstat 7.0, et des applications bureautiques pour la saisie des données comme Microsoft Word 2007, Microsoft Excel 2007.

I-2-2-1- Hypothèse 1 : Le niveau d'instruction de la femme est relativement égal à celui de l'homme

La mise à jour de la situation démographique de la commune rurale de Miantso afin d'identifier la part de population des 2 sexes selon leur âge a été une étape indispensable. Ensuite, il a été nécessaire de savoir le taux d'analphabétisme de la femme dans la commune.

Neuf étapes ont été suivies :

- Collecter les données démographiques les plus récentes et déterminer la part de la population féminine P_f et masculine P_m ;
- Soumettre les données recueillies à la vérification par le plan communal de développement (PCD) ;
- Recouper les informations recueillies afin de mieux adapter la réalité à la réalisation du budget participatif ;
- Saisir les données dans le logiciel Sphinx et établir une moyenne pondérée par fokontany uniforme de la population féminine et masculine ;
- Recenser tous les élèves de la classe de l'école primaire à l'école secondaire par fokontany ;

- Déterminer les indices I_a relatifs au taux d'alphanumerisation des adultes ;

- Déterminer le taux brut de scolarisation combiné I_s , (Pnud, 2004) du primaire au secondaire, en distinguant les populations féminine et masculine, par la formule :

$$I_s = \frac{\text{Nombre d'enfants scolarisés}}{\text{Nombre d'enfants recensés}}$$

- Calculer l'indice de niveau d'instruction (Pnud, 2004) dans lequel entrent pour 2/3 l'indice d'alphanumerisation des adultes et pour 1/3 l'indice de scolarisation. Ce calcul s'effectue séparément pour les populations féminine et masculine.

$$I = 2/3 I_a + 1/3 I_s$$

Soient

I = indice de niveau d'instruction,

I_a = indice d'alphanumerisation,

I_s = indice de scolarisation.

- Comparer les résultats des indices de niveau d'instruction de la population féminine et masculine et démontrer si l'hypothèse H1 est vérifiée ou non.

I-2-2-2- Hypothèse 2 : le nombre de femmes dans un ménage ne permet pas de déterminer les groupes vulnérables

La démarche de vérification de l'hypothèse H2 comprend sept étapes :

- Recenser tous les habitants de la commune ;
- Identifier les critères socioprofessionnels les plus pertinents tels que :
 - Catégorie 1 : les personnes veuves,
 - Catégorie 2 : les handicapés physiques ou mentaux qui ne font pas partie de la population active,
 - Catégorie 3 : les âgés inactifs,
 - Catégorie 4 : les personnes n'ayant pas une propriété de terrain,
 - Catégorie 5 : les personnes n'ayant pas de bœufs,
 - Catégorie 6 : les personnes n'ayant pas de semences,
 - Catégorie 7 : les personnes dont les revenus journaliers ne sont pas capables de satisfaire leurs besoins quotidiens,
 - Catégorie 8 : les personnes qui n'ont rien.

- Recenser les habitants par critères et mettre en pourcentage les différents ratios engendrés ;

- Établir un graphe en diagramme permettant de lier ces critères et de pouvoir dégager une typologie des vulnérables de la commune ;

- Calculer les variables A et B pour chaque ménage où,

A est associée aux sommes des catégories socioprofessionnelles dans un ménage dont les notes seront attribuées de 0 à 8. Plus la note est proche de 8, plus il existe plusieurs facteurs de vulnérabilités qui sont présents dans les ménages ;

B est associée aux résultats de comparaison du nombre des femmes et des hommes dans un ménage. Soient **F** le nombre de femmes et **H** le nombre d'hommes.

- Si **F=H** alors **B=1**
- Si **F>H** alors **B=2**
- Si **F<H** alors **B=3**

- Faire une analyse en composantes principales par le biais du logiciel Xlstat 7.0 avec

- Un seuil de signification **$\alpha = 0,05$** ;
- 2 variables **A** et **B** ;
- Une hypothèse nulle **H_0** où l'absence de corrélation entre les variables **A** et **B** est significative.

- Démontrer que le genre ne suffit pas pour vérifier les personnes vulnérables et de confirmer ainsi l'hypothèse **H2**.

I-3- LIMITES DE L'ÉTUDE

L'étendue et les nombreuses déclinaisons de la notion de genre et de vulnérabilité ont rendu difficile le cadrage de l'étude. De plus, la détermination des groupes vulnérables a été très difficile vu la méfiance des habitants envers les enquêteurs. Et enfin, les données récentes sont encore en cours d'élaboration surtout pour la démographie de la commune.

I-4- CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS

Toutes les activités entreprises lors de cette recherche action ont été réalisées avec la collaboration du programme SAHA Central et Imerina.

II- RÉSULTATS

II-1- Synthèse bibliographique

La synthèse de la recherche bibliographique est présentée en annexe de ce devoir, qui n'est pas disponible, faute de place.

II-2- La place de la femme dans le système démographique et éducatif de la commune

Dans le contexte de travail du programme SAHA, l'approche genre s'intéresse aux rôles et aux relations entre les hommes et les femmes en tenant compte de variables telles que l'âge, le niveau socio-économique, l'appartenance ethnique, la religion. La place de la femme dans ce système est ainsi déterminée par les effectifs respectifs des hommes et des femmes ainsi que les indices d'alphanétisation et de scolarisation.

II-2- 1- Données démographiques

La population de la commune de Miantso est de 15 322 avec une densité de 54 habitants par km² (54 hab/ km²) et se répartisent en 610 ménages à raison de 6 personnes par ménages (cf. Tableau A5).

L'effectif de la population féminine est plus élevé par rapport à celui du sexe masculin à raison de **P_m**

= 7 467 pour ce dernier soit 47,7 % contre **$P_f = 8 192$** pour le sexe féminin soit 52,3% de la population totale. En outre, à titre de vérification, les données sur l'échantillon recueilli ont donné un pourcentage de 46,4 % pour les hommes et 53,6 % pour les femmes.

II-2-2- Détermination des indices d'alphanétisation et de scolarisation

D'après le PCD de la commune de Miantso, l'indice relatif au taux d'analphabétisation est de 0,3 dont 50% pour les hommes et 50% les femmes, soit un taux d'alphanétisation de 0,7.

D'après le recensement des enfants entre 6 à 17 ans, le nombre de garçons est estimé à 2 048 et celui de filles à 2 334. Par ailleurs, le nombre des enfants scolarisés de sexe masculin sont de 1 913 et 1 848 pour les filles.

Par conséquent, les niveaux de scolarisation bruts correspondent à 0,93 d'indice pour les garçons et 0,79 pour les filles.

II-2-3- Détermination des indices de niveau d'instruction

L'indice de niveau d'instruction des hommes est relativement proche à celle de la femme. Ils sont respectivement de 0,64 et 0,59. Les enfants de la commune de Miantso sont tous éduqués de manière légale sans discrimination de sexe. Les filles autant que les garçons sont capables de lire et écrire les matériels imprimés, éléments de base pour la réussite du budget participatif.

II-3- Les facteurs de vulnérabilité des ménages

La notion de vulnérabilité est vue par le programme SAHA sous l'angle de pauvreté économique. Les critères de vulnérabilité ont été donc établis suivant cette perception.

II-3-1- Typologie des groupes vulnérables par rapport aux critères socioprofessionnels

Selon les critères socioprofessionnels, 8 classes ont été identifiées et ont été hiérarchisées. La figure 1 en annexe résume les pourcentages de critères d'évaluation de vulnérabilité.

La répartition entre les catégories varie entre 1,2% et 18,9%. Les catégories 5 et 6 présentent les pourcentages les plus élevés. Par conséquent, les groupes vulnérables sont caractérisés par l'absence de droit de propriété de terrains exploitables et de bœufs dans leur système de production. Pourtant, les catégories 1-2 ne peuvent pas induire forcément que ces dernières sont vulnérables par rapport aux autres ménages.

II-3-2- Détermination des notes et comparaison du nombre de femmes et d'hommes dans un ménage

Des valeurs correspondant à des notes ont été attribuées à chaque ménage selon les catégories existantes aboutissant ainsi à l'obtention de données

statistiques sur la typologie des groupes vulnérables. La majorité des groupes est constitué par 5 critères socioprofessionnels avec un taux de 32,9%. La proportion de groupes vulnérables ne représentant qu'un seul critère est de l'ordre de 2,8%.

La proportion des ménages qui présentent un nombre égal de femmes et d'hommes est de 21,9%. Celle dont le nombre de femmes est supérieur à celui des hommes est de 48,2% et dans le cas contraire, elle est de 29,9%.

II-3-3- Détermination de la relation entre le genre et la vulnérabilité

D'après le test de corrélation, on ne peut pas rejeter H_0 . Donc les variables A et B n'ont pas de corrélation significative, A et B sont donc indépendants. Et ce, le genre et les facteurs de vulnérabilité n'ont pas de référence commune. On peut devenir vulnérable même sans la présence importante de femmes dans les ménages.

III- DISCUSSIONS

III-1- L'importance de la prise en compte du facteur genre dans le processus budgétaire participatif

Le niveau d'instruction de la femme ne constitue plus un obstacle pour sa participation au budget participatif. De plus, la part de la population féminine est plus importante que celle masculine donc, il n'est donc pas préférable de ne se fier qu'à la gente masculine pour la prise de décision dans la préparation et l'adoption du budget participatif communal. Les femmes ont d'ailleurs une place importante pour une bonne gouvernance locale, une preuve irréfutable est que le maire de Miantso est une femme.

III-1-1- Les enjeux positifs de la participation féminine au fonctionnement du budget

Tout d'abord, les femmes sont capables d'être plus performantes que les hommes dans les prises de décision. Leur surnombre est évident dans la commune et la recherche de meilleurs effets sur le développement des hommes et des femmes, la promotion de l'égalité homme-femme permet l'amélioration de bien-être de la famille et la société.

Ensuite, la discrimination fondée sur le sexe transgresse les principes et droits fondamentaux de l'Homme et la justice sociale. Elle est la source des violences physiques ou psychologiques envers les femmes (Droye, 2004). L'approche genre ne veut pas forcément perturber la culture mais veut renforcer les principes fondamentaux des droits des hommes et des femmes pour le bien-être de la famille et de la société et pour enlever le blocage de développement, qu'est l'inégalité. Pour que les hommes et les femmes jouissent des mêmes droits,

ils doivent être en mesure de participer aux processus de prise de décision.

Enfin, les femmes élues possèdent déjà intérêt et opportunité comme le cas du maire de la commune de Miantso (*Plan communal de développement, 2009*). Toutefois, elles manquent souvent de compétences pour être efficaces, tant sur le plan individuel que comme représentantes de femmes en tant que groupe de pression. Leur réussite sera importante pour montrer aux hommes la valeur de la participation des femmes, assurer l'attention nécessaire pour les besoins des femmes et inspirer un plus grand nombre de femmes à participer à la politique officielle. Ces femmes présentent une occasion de montrer celles occupant des positions officielles dans la meilleure lumière, en tant que modèles pour d'autres femmes.

III-1-2- Les contraintes socioéconomiques ne permettant pas la participation féminine au processus budgétaire participatif

Il existe des facteurs qui limitent la participation des femmes à la prise de décisions.

- Le manque de temps

Les femmes font partie de la sphère socioéconomique, mais non pas de la sphère politique (Oumou et al., 1998) Les femmes rurales se heurtent à deux contraintes entravant leur participation à la prise de décisions: (i) elles sont fortement chargées, doivent assurer beaucoup de travail qu'elles n'ont ni le temps ni l'énergie de songer à des actions politiques; (ii) elles ne comprennent pas d'ailleurs comme les hommes les avantages des contributions féminines à la prise de décisions.

- Le manque d'informations

Le manque d'information est une contrainte importante du point de vue de l'intérêt des femmes et de leur capacité à prendre des décisions. Les contraintes au niveau de l'information sont classées dans deux catégories : canaux limités de communication et contenu restreint. Parallèlement, le contenu qui pourrait motiver et informer la prise de décisions est bien maigre. En effet, la population féminine de Miantso ne ressent aucun intérêt pour écouter de la radio, lire les affichages. L'information est pourtant une arme puissante pour divulguer les éléments nécessaires à la réalisation du budget participatif.

Les femmes ne peuvent donc pas accéder à des positions de connaissance si elles manquent d'information. De même, elles ne peuvent pas se visualiser comme participant à la prise de décisions si elles ne connaissent pas des cas où des femmes ont participé à des consultations communales du budget participatif.

III-2- L'importance de la prise en compte du facteur vulnérabilité

Les critères socioprofessionnels permettent de décrire les causes de la vulnérabilité des ménages, mais la présence féminine n'influe pas obligatoirement sur ces critères. Ainsi, ces résultats démontrent la véracité de l'hypothèse H2 que l'influence du genre dans les ménages ne fait pas partie intégrante des facteurs de vulnérabilité.

III-2-1- Les principes fondamentaux du budget participatif

L'enjeu du processus budgétaire participatif est donc la redéfinition d'un contrat social entre la politique, l'administration et les citoyens : dépasser la simple addition des intérêts particuliers pour aboutir à l'ébauche d'un Intérêt collectif, et c'est toute une dynamique de société qui repart (*Intercoopération, 2007*).

Le terme participatif signifie la présence de tous les acteurs dans la commune de Miantso. On ne peut donc pas parler de budget participatif si les groupes vulnérables ne sont pas inclus. La préparation, l'adoption et le contrôle du budget (cf. figure 4) sont ainsi élaborés sur la base d'une participation et d'une concertation très large de tous les acteurs communaux.

III-2-2- Les inconvénients des groupes vulnérables

Outre le critère sexe ratio, les paramètres socioprofessionnels figurent parmi les principaux indicateurs sociaux qui ont été choisis, de par leur importance dans la catégorisation des groupes vulnérables. Ces groupes constituent les groupes les moins favorisés et sont souvent délaissés ou occupent une place peu importante dans la société. Ce groupe est caractérisé par une faible participation dans la vie sociale, surtout au niveau de la prise de décision.

Ainsi, cette minorité silencieuse joue un rôle peu important dans le fonctionnement au niveau stratégique, où elle laisse souvent place aux groupes dominants, constituant ainsi un handicap dans les prises de décision, où leurs besoins et leurs avis sont souvent négligés et non pris en compte, entraînant comme conséquence une participation très peu active, voire passive de ce groupe moins prioritaire.

IV- RECOMMANDATIONS

IV-1- Les conditions préalables pour le renforcement de la participation de la femme dans le budget

IV-1-1- Genrer la famille

Une " famille genrée " est une famille qui a l'habitude de travailler dans la transparence et dans la négociation, et qui cherche l'épanouissement et la responsabilisation des femmes et des hommes dans les travaux reproductifs, productifs et communautaires. Au niveau d'un ménage donc, l'homme, chef de famille, doit encourager la femme

à négocier, à participer à la prise de décision, à apporter son initiative en partageant équitablement les rôles tels que les travaux de ménage et les besoins des enfants. Ainsi, la restructuration au sein du ménage aboutirait aux grandes prises de décision de la commune.

IV-1-2- Créer des groupements de femmes

Les diverses manières dont les femmes travaillent ensemble, s'entraident et acquièrent du pouvoir par le biais des groupements de femmes constituent une autre ressource possible pour renforcer la participation des femmes à la prise de décisions. Parfois, cela concerne les activités économiques. Parfois, les femmes sont en mesure de participer à leur formation à condition que les membres de la famille se partagent les tâches en leur absence.

IV-1-3- Mettre en place un groupe d'apprentissage mixte sur le budget participatif

L'appropriation du processus par les acteurs locaux sans distinction de sexe ainsi que sa pérennisation doivent guider les décisions d'organisation et de mise en œuvre du processus du budget participatif. C'est dans ce cadre, qu'il faut situer l'importance de mettre en place un groupe d'apprentissage sur le budget participatif. Ainsi, les groupes d'apprentissage mis en place réunissent les conseillers ruraux, les associations de femmes, les associations de jeunes, les représentants des ONG et de projets, les autorités coutumières et religieuses.

IV-2- Les solutions proposées pour l'implication des groupes vulnérables dans le processus budgétaire participatif

IV-2-1- Promouvoir le système Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO)

Les pauvres ne sont pas ignorés dans ce processus. D'ailleurs, ils répondent toujours présents aux réunions. Lors de la préparation du budget, la commune prévoit un poste budgétaire permettant la mise en œuvre d'une activité de protection sociale au moins par année et les populations les plus pauvres sont appelées à réaliser des travaux journaliers utilisant le système HIMO.

Ce système est destiné à contribuer dans la lutte contre la pauvreté locale. A noter que la commune dispose aussi d'un budget pour les pauvres, affecté par exemple aux soins médicaux. Et c'est dans cette volonté de rechercher la participation de tous que le Maire, les conseillers et les techniciens élaborent le budget.

IV-2-2- Ajuster les recouvrements fiscaux pour réduire les inégalités sociales

Selon la loi de Kuznets, après une première phase d'augmentation des inégalités, plus un pays se développe, plus les inégalités de revenu se réduisent. La loi de Kuznets est cependant

partiellement remise en cause par les calculs statistiques de Thomas Piketty, qui a montré qu'il n'y avait pas de processus naturel à la réduction des inégalités. Les gains de productivité et un partage plus équilibré des richesses ont permis d'améliorer la condition et les niveaux de vie des ménages (Gillis et al., 2004).

Par conséquent, la réussite du budget participatif dépend en grande partie de la capacité de la communauté rurale à mobiliser suffisamment de ressources pour prendre en charge les besoins des citoyens. Or comme on le sait les communautés rurales ont très peu d'opportunités de lever des ressources au niveau local. Celles-ci sont essentiellement constituées par la taxe rurale et dans de rares occasions par les revenus tirés des marchés ou de quelques activités économiques. De manière générale, le taux de recouvrement de la taxe rurale reste très bas dans la quasi-totalité des communautés rurales.

Le défi est donc de lever cette contrainte en tirant profit de la transparence et de la participation citoyenne que l'instauration du budget participatif a permis de rendre effectives.

IV-2-3- Améliorer la relation entre les responsables communaux et les groupes vulnérables

Les facteurs cités ci-dessous sont les clés de l'avancement de la mise en œuvre du processus :

- Connaissances du processus notamment par les responsables communaux et existence d'un climat de confiance entre acteurs qu'ils soient vulnérables ou pas,
- Volonté des responsables communaux à adopter le processus et des groupes vulnérables à participer au processus,
- Capacité de gérer des conflits, prioriser ensemble avec les acteurs les besoins de ces groupes et d'évaluer la capacité du budget.

CONCLUSION

En résumé, dans l'objectif de promouvoir la préparation et l'adoption du budget participatif par tous les acteurs, le niveau d'instruction de la femme ne constitue pas un obstacle pour sa participation au budget participatif. De plus, la part de la population féminine est plus importante que celle masculine donc, l'hypothèse H1 est confirmée. En outre, Les critères socioprofessionnels permettent de décrire

les causes de la vulnérabilité des ménages, mais la présence féminine n'influe pas obligatoirement sur ces critères. Aussi, l'hypothèse H2 est acceptée. Ce qui veut dire que toutes les hypothèses de travail ont été vérifiées.

Dans les années à venir, la Commune rurale de Miantso améliorera ses capacités en gestion des actions de développement en mobilisant toutes les entités et toutes les catégories sociales locales notamment les personnes vulnérables et les femmes et en développant le partenariat. La Collectivité améliore ses ressources propres et met en place des conditions favorables au développement économique et culturel. Elle sécurise sa population et contribue activement à une bonne gouvernance locale dans l'esprit de solidarité et de non discrimination. Mais, est ce que le respect des traditions malgaches qui veulent que la femme reste sous le joug de l'homme, où un taux assez élevé de villages sont concernés, surtout dans les pays en voie de développement, reste-il aussi une contrainte à la contribution des acteurs au budget participatif ?

BIBLIOGRAPHIE

- 1- COMITE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL : **Plan Communal de développement de la Commune Rurale de Miantso.** 2009, p.35
- 2- DROYE I. : **Genre en action.** Bulletin n°02, Février 2004, p.4
- 3- GILLIS M., PERKINS D.H., ROEMER M., SNODGRASS D.R. : **Économie de développement.** 2004, Belgique, p. 755.
- 4- GUEYE B. : **Le budget participatif en pratique.** 2008, p.60
- 5- INTERCOOPERATION: **Processus budgétaire participatif, Note thématique et capitalisation des expériences.** 2007, Programme SAHA, Antananarivo, p.35
- 6- INTERCOOPERATION: **Capitalisation des expériences en démocratie participative et gouvernance locale.** 2007, Programme SAHA, Antananarivo, p.35
- 7- OUMOU, BAGAYOKO et SISSOUIMA : **La Promotion des Femmes rurales dans les Collectivités territoriales.** 1998, Winrock International, p.29.
- 8- PNUD : **Rapport Mondial sur le Développement Humain,** 2004, Economica, p. 261-262

ANNEXE VII : ORDRE DE PRIORITE DES CHOIX

INDIVIDUS	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	QUINTILES	SCORE DSBE
SUJET 1	0	1	0	1	48,5175202
SUJET 2	1	0	0		50,9433962
SUJET 3	0	1	0		53,0098832
SUJET 4	0	1	0		55,6154537
SUJET 5	0	1	0		56,06469
SUJET 6	0	0	1		56,1545373
SUJET 7	0	0	1		56,6936208
SUJET 8	0	1	0		57,0530099
SUJET 9	0	1	0		57,4123989
SUJET 10	0	1	0		57,5022462
SUJET 11	0	1	0	2	57,6819407
SUJET 12	1	0	0		60,4672058
SUJET 13	0	1	0		60,8265948
SUJET 14	1	0	0		60,916442
SUJET 15	1	0	0		61,6352201
SUJET 16	0	0	1		62,0844564
SUJET 17	0	1	0		62,62354
SUJET 18	0	1	0		65,2291105
SUJET 19	0	1	0		65,3189578
SUJET 20	1	0	0		65,408805
SUJET 21	1	0	0	3	65,4986523
SUJET 22	0	1	0		65,6783468
SUJET 23	0	1	0		65,8580413
SUJET 24	0	1	0		66,1275831
SUJET 25	1	0	0		66,3971249
SUJET 26	1	0	0		66,5768194
SUJET 27	0	1	0		66,5768194
SUJET 28	1	0	0		66,9362084
SUJET 29	0	1	0		67,115903
SUJET 30	1	0	0		67,115903
SUJET 31	1	0	0	3	67,2955975
SUJET 32	0	1	0		67,5651393
SUJET 33	0	0	1		67,6549865
SUJET 34	0	1	0		68,1940701
SUJET 35	0	0	1		68,3737646
SUJET 36	0	1	0		69,8113208
SUJET 37	0	1	0		70,1707098
SUJET 38	1	0	0		70,5300988
SUJET 39	0	0	1		70,7097934
SUJET 40	0	1	0		70,7097934
SUJET 41	1	0	0	3	70,7996406
SUJET 42	0	0	1		71,1590296
SUJET 43	0	0	1		71,2488769
SUJET 44	0	1	0		71,3387242
SUJET 45	1	0	0		71,3387242
SUJET 46	0	1	0		71,6082659
SUJET 47	0	1	0		71,8778077
SUJET 48	1	0	0		71,967655
SUJET 49	0	0	1		72,2371968
SUJET 50	0	1	0		72,5965858

SUJET 51	0	0	1		72,8661276
SUJET 52	1	0	0		73,0458221
SUJET 53	1	0	0		73,7646002
SUJET 54	0	1	0		75,4716981
SUJET 55	0	1	0		76,1006289
SUJET 56	0	1	0		76,1904762
SUJET 57	0	0	1		76,2803235
SUJET 58	0	0	1		76,2803235
SUJET 59	0	1	0		76,3701707
SUJET 60	0	1	0		76,5498652
SUJET 61	0	1	0		76,6397125
SUJET 62	1	0	0		76,7295597
SUJET 63	1	0	0		76,9092543
SUJET 64	0	0	1		76,9092543
SUJET 65	1	0	0		76,9991015
SUJET 66	0	1	0		77,2686433
SUJET 67	0	1	0		77,6280323
SUJET 68	0	1	0		77,7178796
SUJET 69	0	1	0		77,7178796
SUJET 70	0	0	1		77,9874214
SUJET 71	0	1	0		78,4366577
SUJET 72	0	0	1		80,6828392
SUJET 73	0	1	0		80,7726864
SUJET 74	0	1	0		81,0422282
SUJET 75	0	0	1		81,1320755
SUJET 76	0	1	0		81,2219227
SUJET 77	0	1	0		81,2219227
SUJET 78	0	0	1		81,2219227
SUJET 79	0	1	0		81,31177
SUJET 80	0	1	0		81,5813118
SUJET 81	0	1	0		82,1203953
SUJET 82	0	1	0		82,1203953
SUJET 83	0	1	0		82,1203953
SUJET 84	0	0	1		82,7493261
SUJET 85	0	1	0		82,8391734
SUJET 86	0	1	0		83,0188679
SUJET 87	0	0	1		84,4564241
SUJET 88	1	0	0		85,3548967
SUJET 89	1	0	0		100
SUJET 90	1	0	0		100
SUJET 91	0	1	0		100
SUJET 92	0	1	0		100
SUJET 93	0	0	1		100
SUJET 94	0	1	0		100
SUJET 95	0	0	1		100
SUJET 96	1	0	0		100
SUJET 97	0	1	0		100
SUJET 98	0	0	1		100
SUJET 99	0	1	0		100
SUJET 100	1	0	0		100

4

5

Auteur, 2011

ANNEXE VIII : POURCENTAGE DE PREFERENCES PAR QUINTILE

QUINTILE	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3
QUINTILE 1	33,3%	67,7%	0,0%
QUINTILE 2	20,0%	60,0%	15,0%
QUINTILE 3	35,5%	41,9%	22,6%
QUINTILE 4	11,8%	61,8%	26,4%
QUINTILE 5	33,3%	41,7%	25,0%
MOYENNE	26,8%	54,6%	17,8%

Auteur, 2011

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
I- MATÉRIELS ET MÉTHODES	4
I-1- CHOIX DU SUJET ET DE LA ZONE D'ÉTUDE	4
I-2- PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE	4
I-3- MÉTHODOLOGIE	6
I-3-1- RECHERCHE ET SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE	6
I-3-2- COLLECTE DES DONNÉES	7
I-3-2-1- ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE	7
I-3-2-2- ÉCHANTILLONNAGE	7
I-3-2-3- ENQUÊTE AUPRÈS DES PERSONNES RESSOURCES	8
I-3-3- SAISIE ET VÉRIFICATION DES DONNÉES	8
I-3-3-1- MATÉRIELS	8
I-3-3-2- APUREMENT DES DONNÉES	8
I-3-4- ANALYSE ET TRAITEMENT DES DONNÉES	9
I-3-4-1- HYPOTHÈSE 1	10
I-3-4-2- HYPOTHÈSE 2	15
I-4- OBSERVATIONS ET LIMITES	17
I-4-1- ÉCHANTILLONNAGE	17
I-4-1- RECUEIL DES DONNÉES	17
I-5- CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS	18
II- RÉSULTATS.....	19
II-1- INÉGALITÉS SOCIALES VIS-À-VIS DE LEURS BESOINS ESSENTIELS	19
II-1-1- NIVEAU DE SATISFACTION DES BESOINS ESSENTIELS	19
II-1-2- VALEUR DU COEFFICIENT DE GINI	22
II-1-3- CONCLUSION PARTIELLE	24
II-2- COMPARAISON DES PROJETS PRÉFÉRENTIELS	25
II-2-1- TYPOLOGIE DES MENAGES	25
II-2-1- RESULTATS DES PREFERENCES	26
II-2-3- CONCLUSION PARTIELLE	30

III-DISCUSSIONS	31
III-1- ANALYSE DE LA CLASSIFICATION	31
III-2- LES DIFFICULTES DE FAIRE PARTICIPER LES CLASSES	32
III-3- L'INFLUENCE DES COMPORTEMENTS SUR LES PREFERENCES	34
III-4- ADOPTER UNE CHRONOLOGIE ANALOGUE	36
III-5- TENIR COMPTE DES RATIONALITES DES PLUS PAUVRES	36
III-6- REALISER LE PROJET ADEQUAT	37
CONCLUSION.....	39
BIBLIOGRAPHIE	40

